



Conseil de gestion UFR de Santé – 20 octobre 2023

Licence Sciences pour la Santé - 3^{ème} année

Modifications des modalités des Contrôles des Connaissances et des
Compétences (M3C)
Année universitaire 2023-2024

Carole Hénique et Sébastien Mulé


Tronc commun - 30 ECTS – Semestres 5 et 6

**Bases moléculaires
en Oncologie**
(3 ECTS) – Aurélie
DUPUY

**Immunologie /
Hématologie**
(3 ECTS) – Allan
THIOLAT

Human Nutrition
(3 ECTS) – Roberta
FORESTI


**Psychologie et
sociologie en santé**
(3 ECTS) – Marine
LUNVEN


**Compétences
transversales**
Projet professionnel
et personnel
(2 ECTS) - Delphine
MANCEAU
Anglais
(2 ECTS) – Fanny
TISON-HARINTE
Compétences
numériques et
informationnelles
(2 ECTS) - Yann SENOVA

**Maladies génétiques
et maladies rares**
(3 ECTS) – Michele
BONIOTTO et
Matthew BOROK

**Biologie et
pathologies du
vieillessement**
(3 ECTS) – Laurent
BOYER et Matthew
BOROK

One Health
(3 ECTS) - Sébastien
GALLIEN et Françoise
BOTTEREL


**Technique, vie,
société : enjeux
contemporains en
santé**
(2 ECTS) – David
SIMARD

Tronc commun : 30 ECTS

Semestre	Nature : UE ou ECUE	Libellé de l'UE ou ECUE	Régime régulier/général						Régime dérogatoire		Régime régulier et dérogatoire		
			Contrôle continu et/ou contrôle terminal						Examen		2ème session / 2de chance		
			Epreuves continues			Epreuve terminale/Examen					Epreuve terminale/Examen		
			Ecrit %	Oral %	TP%	Nombre d'épreuves	Ecrit %	Oral %	TP%	Ecrit %	Oral %	TP%	
S5	UE	Immunologie/Hématologie					100			100			
S5	UE	Maladies génétiques et maladies rares	20			2	80			100			
S5	UE	Biologie et pathologies du vieillissement					100			100			
S5	UE	Psychologie et sociologie en santé					100			100			
S5	UE	Compétences transversales 1								100			
S5	ECUE	Anglais 1	10			2	90			100			
S5	ECUE	Projet professionnel et personnel	100			2				100			
S5	ECUE	Compétences numériques et informationnelles	50			2	20		30	100			
S6	UE	Bases moléculaires en oncologie					100			100			
S6	UE	Human Nutrition – Principles and applied nutrition	35				35	10	20	100			
S6	UE	One Health					100			100			
S6	UE	Technique, vie, société : enjeux contemporains en santé					100			100			
S6	UE	Compétences transversales 2								100			
S6	ECUE	Anglais 2	10			2	90			100			

* **UE Compétences Transversales :**

- ECUE Projet professionnel et personnel : uniquement au S5 (2 ECTS)

* **UE Techniques, Vie, Société : 2 ECTS au lieu de 3 ECTS**

Règlement d'accès aux filières médicales

2023-2024

Pr Ivan Sloma

18 Licences accès santé 2023-2024 : 2490 étudiants

- **Licence Sciences pour la santé (LSPS), Faculté de santé**
- **Administration et Echanges internationaux (AEI) - option Santé, UFR AEI**
- **Droit - Droit et santé - option Santé, Faculté de Droit**
- **Economie et gestion - Economie et management de la santé - option Santé, FSEG**
- **Ecole Supérieure d'Ingénieurs en Electrotechnique et Electronique (ESIEE Paris) option santé (Université Gustave Eiffel - UGE), adossée à la Licence Accès Santé Mathématiques de l'UGE**
- **Géographie et aménagement - Parcours Géographie – option Santé, UFR LLSH**
- **Lettres - Parcours Lettres modernes - option Santé, UFR LLSH**
- **Mathématiques - Parcours Mathématiques - option Santé, UFR FST**
- **Mathématiques - Mathématiques-Informatique - option Santé (UGE)**
- **Mathématiques – Informatique-Mathématiques - option Santé (UGE)**
- **Philosophie - Parcours Philosophie - option Santé, UFR LLSH**
- **Science politique - Parcours Science politique - option Santé, IEP Fontainebleau**
- **Sciences pour l'ingénieur - Parcours Sciences pour l'ingénieur - option Santé, FST**
- **Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - STAPS option Santé, UFR SESS-STAPS**
- **Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives – option Santé (UGE)**
- **Sciences de la vie et de la terre - Parcours Sciences de la vie et de la terre - option Santé, FST (ouverture LAS1)**
- **Licence chimie – Parcours chimie – option santé, FST**

Les trois parcours d'accès à MMOP

3 principaux groupes de parcours d'accès aux filières médicales n = 2490 étudiants

Parcours 1 : LSPS1 n=1139 étudiants inscrits (46%)

Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie (MMOP) depuis la 1^{ère} année de Licence Sciences pour la Santé (LSPS) à la Faculté de Santé (LSPS1)

Parcours 2 : LAS1 n=361 étudiants inscrits (14%)

Médecine depuis la 1^{ère} année des Licences Accès Santé disciplinaires des différentes composantes parties prenantes dans le dispositif accès santé, et, en cas d'accord avec les écoles et facultés concernées, d'autres filières médicales qui seront précisées une fois les accords validés (LAS1)

Parcours 3 : LSPS & LAS \geq 120 ECTS n = 990 étudiants inscrits (40%)

Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie (MMOP) depuis les 2^{ème} et 3^{ème} années des Licences Accès Santé des différentes composantes parties prenantes dans le dispositif accès santé, dont la Licence Sciences pour la Santé (LSPS2, LSPS3, LAS2 et LAS 3)

CAPACITE D'ACCUEIL GLOBALE MINIMALE EN 2^{ème} ANNEE MMOP 2024-2025

- Le nombre d'étudiants admis dans chaque filière de santé est déterminé en fonction de la capacité d'accueil de l'Université et des Universités et Ecoles partenaires en accord avec l'Agence Régionale de Santé (ARS).
- Le nombre d'étudiants autorisés à poursuivre leurs études dans les filières suivantes à la rentrée universitaire **2024-2025** sous réserve de la validation de l'ARS est :

	Capacité d'accueil totale	LSPS 1 N=1139 (46%)	LAS 1 N=361 (14%)	LSPS2/3 N=832 LAS2/3 N = 158 (40%)	Passerelle Santé/ U.E/ Hors U.E
Médecine	230	115 (50%)	10 (4%)	89 (39%)	12+4 (7%)
Odontologie	16	10 (63%)	0	6 (37%)	Sans objet
Pharmacie	56	15 (27%)	3 (5%)	38 (68%)	Non concerné
Maïeutique	10	3 (30%)	0	7 (70%)	Non concerné
TOTAL	312	143 (46%)	13 (4%)	140 (45%)	16 (5%)

Complément sur les groupes de parcours

- Le jury se réserve le droit de ne pas pourvoir toutes les places des différentes capacités d'accueil dans les filières médicales MMOP.
- Il est désormais possible depuis l'année dernière de transférer des places non pourvues entre établissements d'une même région ayant conclu une convention d'accueil d'étudiants en 2ème année dans une filière de santé (2022/2024: 5 places Maïeutique et 14 places pharmacie supplémentaires)

Eligibilité pour les candidatures MMOP

- Validation de l'année universitaire en cours en 1^{ère} session et en une année
- **Pour les LAS : Validation de chaque 4 UE du module santé avec une note $\geq 10/20$ NC**
 - UE1 : ATOMES - MOLECULES ET LEURS APPLICATIONS MEDICALES (3 ECTS)**
 - UE2 : DE LA CELLULE AUX TISSUS (3 ECTS)**
 - UE3 : HEMATOLOGIE - IMMUNOLOGIE ET DEVELOPPEMENT (3 ECTS)**
 - UE4 : LES GRANDS APPAREILS (3 ECTS)**
- Inscription à la carte sur les 3 années de Licence et UE1 et UE2
- Un tableau de concordance des UE a été établi pour définir les équivalences entre les UE des anciens modules santé et les UE du nouveau module santé

Modalités de validation des anciennes UE du modules santé

UE	INTITULES 2023/2024	ECTS	Concordance Validation 2022/2023
UE1	ATOMES - MOLECULES ET LEURS APPLICATIONS MEDICALES	3	UE2 module 1 et UE2 module 2
UE2	DE LA CELLULE AUX TISSUS	3	UE1 et UE2 du module 1 et UE1 du module 2
UE3	HEMATOLOGIE - IMMUNOLOGIE ET DEVELOPPEMENT	3	UE2 du module 1, UE1 et UE2 module 2
UE4	LES GRANDS APPAREILS	3	UE3 du module 1

Modalités de validation de l'option santé

- Le contrôle des connaissances des UE de l'option santé fait l'objet d'un examen terminal à l'issue des 2^e, 4^e et 6^e semestres des années de licence.
- Pour que la candidature aux filières médicales lors de l'année en cours soit éligible, les UE de l'option santé passées l'année en cours doivent être validées en session 1.
- Si des UE de l'option santé (UE1 et/ou UE2) ont été intégrées à l'une des maquettes de 1^e année de L.AS, alors une session 2 sera organisée, uniquement pour les étudiant·es ayant obtenu une note strictement inférieure à 10/20 en session 1 aux UE concernées, quelle que soit leur licence disciplinaire.
- La validation en session 2 ne permet pas l'éligibilité d'une candidature aux filières médicales l'année en cours. La validation d'une UE de l'option santé en session 2 est acquise pour l'année suivante.

Procédure d'admission MMOP

- Evaluation des candidatures recevables par un jury
- 1 jury pour chaque groupe de parcours
- Au vu des résultats, le jury fixe des seuils d'admission directe et d'admissibilité pour les épreuves orales
- 50% au maximum des places dans chaque filière médicale sont accessibles à l'issue du 1^{er} groupe d'épreuves

Modalités d'interclassement : 1^{er} groupe d'épreuves

- **Parcours 1 (LSPS 1)** : Moyenne de licence au prorata des ECTS hors UE compétences transversales (Projet professionnel, compétences informationnelles)
- **Parcours 2 (LAS1)** Note finale / 20 obtenue comme suit :
 - Moyenne centrée réduite ramenée à une note sur 20 et tenant compte de l'ensemble des étudiants de la licence (avec et sans accès santé) = 50% de la note finale
 - Moyenne de l'option santé = 50% de la note finale
- **Parcours 3 (≥ 120 ECTS)** : Note finale / 20 obtenue comme suit :
 - LSPS2/3 identique au parcours 1 (toutes les UE)
 - LAS2/3 identique au parcours 2 sauf note de licence hors hors stage et mobilités internationales

Second groupe d'épreuves

- Epreuves orales (modalités inchangées)
- Deux mini-entretiens multiples (MEM)
- Communes aux étudiants des différents groupes de parcours
- Evaluent des compétences pertinentes pour exercer un métier de santé mais différentes des compétences spécifiques en santé (empathie, esprit de synthèse et d'analyse...)

- Classement en fonction des résultats obtenus au 1^{er} groupe d'épreuves et au 2nd groupe d'épreuves : pondération 60% groupe 1 (écrits)/40% groupe 2(orales) et note seuil $\geq 7/20$ pour la moyenne des épreuves orales
- Les ex aequo sont départagés par le résultat aux épreuves du 1^{er} groupe
- Possibilité d'une liste complémentaire lorsque toutes les places ne sont pas pourvues
- Pas d'obligation de pourvoir toutes les places

Merci de votre attention
www.u-pec.fr

Modification de la maquette du DFGSM pour l'UE d'engagement – vote

Rapporteur: Pr Vincent Audard

(en remplacement de Florent Eymard et Mehdi Khellaf)

Pr Françoise Botterel

CONTEXTE

- Obligation ministérielle de créer une ECUE obligatoire « médecine et santé environnementale »
- responsable pédagogique: Pr Andujar
- Demande initiale des étudiants (en 2022) de maintenir un nombre d'étudiants tuteurs suffisant (crainte d'une fuite des étudiants en lien avec les points de parcours)

→ **Proposition de créer une ECUE Tutorat obligatoire associée à l'ECUE « médecine et santé environnementale » = UE ENGAGEMENT**

MAIS:

- 1) pour l'obtention des points de parcours = l'UE doit être libre « en sus », non incluse dans la maquette**
- 2) pour le tutorat, les 40 points de parcours ne sont prévus que pour les responsables du tutorat (cf diapo suivante)**
- 3) Nécessité de tenir compte des autres activités sociales et associatives et pas uniquement des activités de tutorat (demande des élus)**

CRÉATION D'UNE UE ENGAGEMENT UPEC

- UE libre
- Hors maquette DFGSM
- Responsable: Dr Blanche Bapst
- Accessible en DFGSM2 ou 3 (semestres 4 et 6)
- Englobant engagement associatif, social et pédagogique
- Validation si:
 - Travail social, associatif ou tutorat = minimum 15h (justificatif du nombre d'heures transmis au responsable)
 - Ecriture d'un mémoire

OBJECTIFS

- **Obtention à minima de 10 points de parcours**
- **Obtention de 40 points de parcours si l'étudiant valide l'UE et réalise au moins 60h d'activités associatives ou sociales (cf validation des points de parcours) ou si responsable du tutorat**

- **MAINTIEN DE L'UE OBLIGATOIRE « MÉDECINE ET SANTÉ ENVIRONNEMENTALES » AU 2EME SEMESTRE DFGSM3**
 - **Validation par 1 CC (20%) + examen final (80%)**

Conseil de gestion du 20 octobre 2023

Département Master

Rapporteurs : Florence Canoui Poitrine / Julie Marcus

M3C MASTER 2

Mention de master **Biologie-Santé**

2023-2024 : 16 maquettes

Mention de master **Santé**

2023-2024 : 10 maquettes

M1

M1
Immuno
Infectieux

M1 Bio
technologies
et thérapies
innovantes
en santé

Master 1
Biologie-
Santé

Master 1
Santé

M1
One Health

M1 RG3PE

M2

BTCG
2 parcours
Pédago

Immuno
Reconduit

~~Immunité
anti-inf. et V.
Fermé en
23-24~~

ESMIHA (ex
SEMHA)

PAS-CAL
Géré par dpt
Paramed

M2 One
Health
(2024-25)

M2 RG3PE

B2PRS
2 parcours
pédago

BioCoeur

Sciences
Chirurgicales
3 parcours pédago
Reconduits

Recherche
Santé Publique
4 parcours
pédago (seul. 3 en
23-24)

~~Rech. en Med
Palliative
Fermé en
23-24~~

Neurosciences
du
mouvement

TES
2 parcours
pédago

MBIOS

Gestion des
Risques Ass.
Soins

Médecine
Palliative

Biothérapies Tissulaires Cellulaires et Géniques (BTCG)

Pour rappel, 2 parcours :

- un parcours **Professionnel**
- un parcours **Recherche**

Harmonisation de la nomenclature avec Paris Saclay et Paris Nord.

Création d'une nouvelle UE à choix pour le parcours Recherche :

Recherche clinique en biothérapies

évaluation en épreuve terminale, 100% écrit.

CARACTERISTIQUES DES ENSEIGNEMENTS						CM		TD	
Semestre	Nature : UE ou ECUE	Libellé de l'UE ou ECUE	CNU de l'ECUE	Type d'enseignement	Nombre d'ects	Nombre d'heures CM	Nombre de groupes CM	Nombre d'heures TD	Nombre de groupes TD
S3	UE	UE1 Bases fondamentales des biothérapies		Oblig.	5	50,0			
S3	ECUE	ECUE1a Outils spécifiques des biothérapies	section 65 - Biologie	Oblig.	3	30,0			
S3	ECUE	ECUE1b Modèles animaux	section 65 - Biologie	Oblig.	2	20,0			
S3	UE	UE2 Champs d'application des biothérapies		Oblig.	5	50,0			
S3	ECUE	ECUE2a Nouvelles thérapies des maladies	Sous-section 4401 - Biochimie	Oblig.	2	20,0			
S3	ECUE	ECUE2b Médecine régénératrice	Sous-section 4701 -	Oblig.	1.5	15,0			
S3	ECUE	ECUE2c Biothérapie transfusionnelle	Sous-section 4701 -	Oblig.	1.5	15,0			
S3	UE	UE3 Immunothérapie		Oblig.	4	40,0			
S3	ECUE	ECUE3a Stratégies antinéoplasiques	section 65 - Biologie	Oblig.	2	20,0			
S3	ECUE	ECUE3b Immunothérapies des maladies à c	section 65 - Biologie	Oblig.	2	20,0			
S3	UE	UE5 Techniques d'analyse à haut débit et gene editing	section 65 - Biologie	Oblig. à choix	4	40,0			
S3	UE	UE6 Recherche clinique en biothérapies	Sous-section 4804 -	Oblig. à choix	4	40,0			
S3	UE	UE7 Présentation de projet de stage	section 64 - Biochimie et	Oblig.	2			10,0	1,0
S3	UE	UE8 Veille scientifique et communication (recherche)	section 64 - Biochimie et	Oblig.	10			10,0	1,0
S4	UE	UE10 Stage de laboratoire		Oblig.	30				

Biologie, Physiopathologie, Pharmacologie du Cœur et de la Circulation (Biocoeur)

Changement de modalités d'évaluation de l'UE 1
(2022/23 = 100% écrit)

Harmonisation avec
Université Paris
Saclay -
Université Paris Cité -
Université Paris Nord

Libellé de l'UE ou ECUE	Régime régulier/général												Régime dérogatoire		Régime régulier et dérogatoire		
	Contrôle continu et/ou contrôle terminal				Contrôle continu intégral - CCI				Examen		2ème session / 2de chance						
	Epreuves continues		Epreuve terminale/Examen		Epreuves continues		Epreuve terminale/Examen										
Ecrit %	Oral %	TP%	Nombre d'épreuves	Ecrit %	Oral %	TP%	Ecrit %	Oral %	TP%	Nombre d'épreuves	Ecrit %	Oral %	Ecrit %	Oral %	TP%		
UE 1 : Electrophysiologie, couplage excitation-contraction, relaxation, sarcomère cytosquette et cardiomyopathies					70	30						100		100			
UE 2 : Signalisation cellulaire cardiaque normale et pathologique					70	30						100		100			
UE 3 : Remodelages vasculaires et valvulaires					70	30						100		100			
UE 4 : Explorations et imageries fonctionnelles cardiaques et vasculaires de l'animal					70	30						100		100			
UE 5 : Pharmacologie du cœur, des vaisseaux et de l'hémostase					70	30						100		100			
UE 6 : Biotechnologies et biothérapies du cœur et des vaisseaux					70	30						100		100			
UE 7 : Circulation pulmonaire (organisée par B2PRS)					70	30						100		100			
Présentation projet recherche en anglais						100							100				
Anglais						100							100				
UE 8.1 : Méthodologies en recherche cardiovasculaire						100							100				
UE 8.2 : Présentation bibliographique						100							100				
Stage de recherche, Mémoire de Stage et Soutenance.					50	50						50	50				

Neurosciences du Mouvement

Restructuration de l'offre en UE / ECUE

Création (ou retour) de 4 ECUE ★ évaluées en épreuve terminale 100% écrit, Sauf Biblio/ LCA en épreuve terminale, 50% oral / 50% écrit

CARACTERISTIQUES DES ENSEIGNEMENTS						CM	TD	Distanciel
Semestre	Nature : UE ou ECUE	Libellé de l'UE ou ECUE	CNU de l'ECUE	Type d'enseignement	Nombre d'ects	Nombre d'heures CM	Nombre d'heures TD	Nombre d'heures en distanciel
S3	UE	Syndromes Moteurs Centraux (SMC)	section 69 - Neurosciences	Oblig.	3	34,0	10	20
S3	UE	Analyse Biomécanique du Mouvement (ABM)	section 74 - Sciences et	Oblig.	3	24,0	10	
S3	UE	Pathologies Neurologiques Inflammatoires (PNI)	section 69 - Neurosciences	Oblig.	3	28,0		
S3	UE	Maladies du Muscle (MM)	section 69 - Neurosciences	Oblig.	3	32,0		
S3	UE	Programmation en Analyse du Signal Matlab (PAS)	section 61 - Génie	Oblig.	3	28,0		
S3	UE	Plasticité Musculaire - Parésies Faciales (PM-PF)	section 69 - Neurosciences	Oblig.	3	32,0		
S3	ECUE	★ Biomécanique et Plasticité du Muscle (BPM)	section 69 - Neurosciences	Oblig.	2	16,0		
S3	ECUE	Parésies Faciales (PF)	section 69 - Neurosciences	Oblig.	1	16,0		
S3	UE	Imagerie et Neurochirurgie du Mouvement (INM)	section 69 - Neurosciences	Oblig.	3	28,0		
S3	ECUE	Neurochirurgie du Mouvement (NCM)	section 69 - Neurosciences	Oblig.	2	12,0		
S3	ECUE	Imagerie du mouvement (IM)	section 69 - Neurosciences	Oblig.	1	16,0		
S3	UE	Anatomie et Neurophysiologie du Mouvement (ANM)	section 69 - Neurosciences	Oblig.	3	30,0		
S3	ECUE	Recueil et analyse des signaux neurophysiologiques (RSN)	section 66 - Physiologie	Oblig.	2	20,0		
S3	ECUE	Anatomie Neurologique et Musculaire du Mouvement (ANMM)	Section 47 - Cancérologie,	Oblig.	1	10,0		
S3	UE	Robotique d'assistance et Chirurgie neuro-orthopédique (RA-CN)	section 61 - Génie	Oblig.	3	28,0		
S3	ECUE	★ Robotique d'Assistance (RA)	section 61 - Génie	Oblig.	2	16,0		
S3	ECUE	★ Chirurgie neuro-orthopédique (CNO)	section 69 - Neurosciences	Oblig.	1	12,0		
S3	UE	Méthodologie de recherche (MR)	section 74 - Sciences et	Oblig.	3	32,0		
S3	ECUE	Outils et Méthodologie pour la Recherche (OMR)	section 74 - Sciences et	Oblig.	2	20,0		
S3	ECUE	★ Bibliographie et LCA (LCA)	section 69 - Neurosciences	Oblig.	1	12,0		
S4	UE	Stage de recherche		Oblig.	30	10,0		
S4	ECUE	Présentation du projet		Oblig.	6	1,0	6,0	
S4	ECUE	Stage en laboratoire (4-6mois)		Oblig.	24	1,0		
S4	UE	Ateliers Recherche		Options facultative	0	8,0	8,0	

Toxicologie Environnement Santé (TES) 1/2

En partenariat avec Paris Cité et AgroParisTech (Paris Saclay).

Pour rappel, 2 parcours :
 -un parcours **Professionnel**
 -un parcours **Recherche**

Pour le PRO :

suppression d'une UE à choix, et modification des volumes d'enseignement de 5 UE

CARACTERISTIQUES DES ENSEIGNEMENTS						CM	TD	TP	Distanciel
Semestre	Nature : UE ou ECUE	Libellé de l'UE ou ECUE	CNU de l'ECUE	Type d'enseignement	Nombre d'ects	Nombre d'heures CM	Nombre d'heures TD	Nombre d'heures TP	Nombre d'heures en distance
S3	UE	Sources de contamination dans l'environnement et voies de pénétration des xénobiotiques chez l'homme	section 67 - Biologie des populations et écologie	Oblig.	3	24,0	6,0		
S3	UE	Mécanismes d'action des toxiques		Oblig.	3	30,0			
S3	UE	Analyse et gestion du risque en toxicologie environnementale et professionnelle. Introduction à		Oblig.	3	18,0	6,0	6,0	
S3	UE	Toxicologie réglementaire des produits chimiques	section 67 - Biologie des populations et écologie	Oblig.	3	20,0	10,0		
S3	UE	Ecotoxicologie		Oblig.	3	27,0	3,0		
S3	UE	Etude de cas		Oblig.	3		3,0	27,0	
S3	UE	Cancérogénèse et Pathologie tumorales		Oblig. à choix	3	24,0	6,0	12,0	
S3	UE	Pathologies non tumorales		Oblig. à choix	3	30,0			
S3	UE	Toxicologie des aliments	section 31 - Chimie théorique, physique, analytique	Oblig. à choix	3	27,0	3,0		
S3	UE	Toxicologie de la reproduction	section 66 - Physiologie	Oblig. à choix	3	24,0	6,0		
S3	UE	Bases de la toxicologie : étude des mécanismes et approches méthodologiques	section 66 - Physiologie	Oblig. à choix	3	30,0			
S3	UE	UE Libre		Oblig. à choix	3				
S3	UE	Projet de stage		Oblig.	3				
S3	UE	Biosurveillance de la qualité des milieux et des organismes vivants		Oblig à choix	3	18,0		12,0	
S4	UE	Stage en laboratoire ou en entreprise/agence		Oblig.	30				

Toxicologie Environnement Santé (TES) 2/2

Pour le RECHERCHE :

suppression de deux UE à choix, et modification des volumes d'enseignement de 4 UE

L'UE Mémoire et l'UE Soutenance ont été regroupées pour un total de 6 ECTS (évaluation 100% oral examen terminal)

CARACTERISTIQUES DES ENSEIGNEMENTS						CM	TD	TP	Distanciel
Semestre	Nature : UE ou ECUE	Libellé de l'UE ou ECUE	CNU de l'ECUE	Type d'enseignement	Nombre d'ects	Nombre d'heures CM ^A	Nombre d'heures TP	Nombre d'heures TP	Nombre d'heures en distanciel
S3	UE	Sources de contamination dans l'environnement et voies de pénétration des xénobiotiques chez l'homme	section 67 - Biologie des populations et écologie	Oblig.	3	24,0	6,0		
S3	UE	Mécanismes d'action des toxiques		Oblig.	3	30,0			
S3	UE	Analyse et gestion du risque en toxicologie environnementale et professionnelle. Introduction à		Oblig.	3	18,0	6,0	6,0	
S3	UE	Toxicologie réglementaire des produits chimiques	section 67 - Biologie des populations et écologie	Oblig.	3	20,0	10,0		
S3	UE	Cancérogénèse et Pathologie tumorales		Oblig. à choix	3	20,0	10,0	0,0	
S3	UE	Pathologies non tumorales		Oblig. à choix	3	30,0			
S3	UE	Toxicologie des aliments	section 31 - Chimie théorique, physique,	Oblig. à choix	3	27,0	3,0		
S3	UE	Toxicologie de la reproduction	section 66 - Physiologie	Oblig. à choix	3	24,0	6,0		
S3	UE	Ecotoxicologie		Oblig. à choix	3	27,0	3,0		
S3	UE	Bases de la toxicologie : étude des mécanismes et approches méthodologiques	section 66 - Physiologie	Oblig. à choix	3	30,0			
S3	UE	UE Libre		Oblig. à choix	3				
S3	UE	Mémoire bibliographique (soutenance en anglais)		Oblig.	6		30,0		
S3	UE	Soutenance du mémoire en anglais		Oblig.	3				
S3	UE	Projet de stage		Oblig.	3				
S3	UE	Biosurveillance de la qualité des milieux et des organismes vivants		Oblig à choix	3	18,0		12,0	
S3	UE	Etude de cas		Oblig. À choix	3		3,0	27,0	
S4	UE	Stage en laboratoire		Oblig.	30				

Bio-ingénierie pour la santé (MBIOS)

Correction d'erreurs sur les types d'enseignement (Obligatoire / à choix) et heures d'enseignement

Précision concernant le nombre d'ECUE à choisir

L'ECUE Méthodologie à la recherche passe en évaluation terminale 100% écrit

CARACTERISTIQUES DES ENSEIGNEMENTS						CM	TD	TP	Distanciel
Semestre	Nature : UE ou ECUE	Libellé de l'UE ou ECUE	CNU de l'ECUE	Type d'enseignement	Nombre d'ects	Nombre d'heures CM	Nombre d'heures TP	Nombre d'heures TP	Nombre d'heures en distanciel
S3	UE	U.E.1 : Remise à niveau en Sciences du vivant (1)		Oblig. à choix	9	68,0	10,0	16,0	
S3	ECUE	ECUE 1 : Biologie cellulaire	section 65 - Biologie	Oblig.	3	20,0		8,0	
S3	ECUE	ECUE 2 : Biochimie	section 64 - Biochimie et	Oblig.	3	20,0		8,0	
S3	ECUE	ECUE 3 : Anatomie et physiologie	section 66 - Physiologie	Oblig.	3	28,0			
S3	UE	U.E.2 : Remise à niveau en Sciences de l'ingénieur (2)		Oblig. à choix	9	48,0	36,0	8,0	
S3	ECUE	ECUE 1 : Mathématique et analyse numérique	section 26 - Mathématiques	Oblig.	3	28,0			
S3	ECUE	ECUE 2 : Mécanique des matériaux	section 60 - Mécanique,	Oblig.	3	20,0		8,0	
S3	ECUE	ECUE 3 : Informatique	section 27 - Informatique	Oblig.	3		36,0		
S3	UE	U.E.3 : Bioingénierie pour la santé 1		Oblig.	6	28,0	4,0	40,0	
S3	ECUE	ECUE 1 : Projet de recherche		Oblig.	3		4,0	40,0	
S3	ECUE	ECUE 2 : Recherche en biomécanique	section 60 - Mécanique,	Oblig.	3	28,0			
S3	UE	U.E.4 : Bioingénierie pour la santé 2 3 ECUEs à choisir parmi 5 :		Oblig.	9	105,0 103,0	14,0	12,0	
S3	ECUE	ECUE 1 : Modélisation et simulation en biomécanique	section 60 - Mécanique,	Oblig. à choix	3	20,0	6,0	8,0	
S3	ECUE	ECUE 2 : Bioimagerie	section 61 - Génie	Oblig. à choix	3	14,0		4,0	
S3	ECUE	ECUE 3 : Biomatériaux et biomimétisme	section 65 - Biologie	Oblig. à choix	3	26,0	8,0		
S3	ECUE	ECUE 4 : Médecine régénératrice	section 66 - Physiologie	Oblig. à choix	3	15,0			
S3	ECUE	ECUE 5 : Biomécanique du mouvement	section 60 - Mécanique,	Oblig. à choix	3	28,0			
S3	UE	U.E.5 : Méthodologie à la recherche et communication scientifique		Oblig.	6	32,0	10,0		
S3	ECUE	ECUE 1 : Méthodologie à la recherche		Oblig.	3	12,0	10,0		
S3	ECUE	ECUE 2 : Langue - communication scientifique		Oblig.	3	20,0			
S4	UE	STAGE DE RECHERCHE		Oblig.	30				

Epidémiologie et Surveillance des Maladies Infectieuses humaines et animales (ESMIHA)

Pour rappel, le Master a changé de nom cette année (voté en 22/23).

Nombreux changements : intitulés, répartition des ECTS, heures d'enseignement. Apparition de la notion de One Health, en cohérence avec les réflexions menées autour de la création du MASTER 1.

CARACTERISTIQUES DES ENSEIGNEMENTS						CM	TD	TP	Distanciel
Semestre	Nature : UE ou ECUF	Libellé de l'UE ou ECUE	CNU de l'ECUE	Type d'enseignement	Nombre d'ects	Nombre d'heures CM	Nombre d'heures TP	Nombre d'heures TP	Nombre d'heures en distanciel
S3	UE	U.E.1 : Construire et analyser une étude en épidémiologie, applications avec le logiciel R		Oblig.	5	26,0	30,0		
S3	UE	U.E.2 : Créer et mener en équipe une enquête par questionnaire		Oblig.	3	5,0	30,0	15,0	
S3	UE	U.E.3 : Outils et méthodes appliqués à l'épidémiologie		Oblig.	3	19,0	11,0		
S3	UE	U.E.4 : Surveillance épidémiologique et santé publique : approche One Health		Oblig.	3	30,0			
S3	UE	U.E.5 : Fonctionnement et évaluation de la surveillance épidémiologique		Oblig.	6	30,0	30,0	10,0	
S3	UE	U.E.6 : Introduction aux sciences humaines et sociales appliquées à la santé		Oblig.	3	15,0	15,0		
S3	UE	U.E.7 : Système d'information géographique		Oblig.	3	10,0	20,0		
S3	UE	U.E.8 : Analyse du risque		Oblig.	4	26	30,0	6,0	
S4	UE	Stage		Oblig.	30				

Epidémiologie et Surveillance des Maladies Infectieuses humaines et animales (ESMIHA)

Seme stre	Nature : UE ou	Libellé de l'UE ou ECUE	Régime régulier/général										Régime dérogat		Régime régulier et dérog		
			Contrôle continu et/ou contrôle terminal					Contrôle continu intégral - CCI					Examen		1re session / 2de cha		
			Epreuves continues			Epreuve terminale/Exa		Epreuves continues			Examen		Epreuve terminale/Exa				
			Ecrit %	Oral %	TP%	Nombre d'épreuves	Ecrit %	Oral %	TP%	Ecrit %	Oral %	TP%	Nombre d'épreuves	Ecrit %	Oral %	Ecrit %	Oral %
S3	UE	U.E.1 : Construire et analyser une étude en épidémiologie, applications avec le logiciel R					100							100			100
S3	UE	U.E.2 : Créer et mener en équipe une enquête par questionnaire						100						100			100
S3	UE	U.E.3 : Outils et méthodes appliqués à l'épidémiologie					100							100			100
S3	UE	U.E.4 : Surveillance épidémiologique et santé publique : approche One Health					100							100			100
S3	UE	U.E.5 : Fonctionnement et évaluation de la surveillance épidémiologique					66	34						66	34		100
S3	UE	U.E.6 : Introduction aux sciences humaines et sociales appliquées à la santé					100							100			100
S3	UE	U.E.7 : Système d'information géographique					100							100			100
S3	UE	U.E.8 : Analyse du risque					66	34						66	34		100
S4	UE	Stage					50	50						50	50		50

Introduction de règles de compensation spécifiques :

Compensation des notes d'un même Bloc,

Bloc 1 : UE 1, 2, 3, 4, 8

Bloc 2 : UE 5, 6, 7

Pour rappel, 3 parcours pédagogiques :

Recherche Clinique

3 nouvelles UE, qui seront évaluées en examen terminal 100% écrit

Redistribution des ECTS.

CARACTERISTIQUES DES ENSEIGNEMENTS						CM	TD	TP	Distanciel
Semestre	Nature : UE ou ECUE	Libellé de l'UE ou ECUE	CNU de l'ECUE	Type d'enseignement	Nombre d'ects	Nombre d'heures C	Nombre d'heures	Nombre d'heures	Nombre d'heures
S3	UE	Démarche statistique		Oblig.	2	15,0		0,0	
S3	UE	Statistique Bayésienne		Oblig.	2	15,0			
S3	UE	Données censurées		Oblig.	2	24,0		3,0	
S3	UE	Séries chronologiques		Oblig.	1	6,0		12,0	
S3	UE	Modèles mixtes		Oblig.	1	9,0		0,0	
S3	UE	Modèles linéaires		Oblig.	2	12,0			
S3	UE	Epidémiologie quantitative		Oblig.	2	15,0		3,0	
S3	UE	Essais cliniques		Oblig.	2	21		0,0	
S3	UE	Pharmacoépidémiologie		Oblig.	2	12			
S3	UE	Mesures en recherche clinique et épidémiologique		Oblig.	2	16,5			
S3	UE	Diagnostic et pronostic		Oblig.	2	18			
S3	UE	Evaluation des pratiques médicales		Oblig.	2	9,0			
S3	UE	Méta Analyse		Oblig.	1	3,0			
S3	UE	Analyse causale		Oblig.	2	21,0			
S3	UE	Bootstrap		Oblig.	1	6,0			
S3	UE	Analyse de données en économie		Oblig. à choix	2	15,0			
S3	UE	Epidémiologie et recherche étiologique		Oblig. à choix	2	21,0			
S3	UE	Tests multiples		Oblig. à choix	2	9			
S3	UE	Recherches en épidémiologie cardiovasculaire		Oblig. à choix	2	15			
S3	UE	Recherches en organisations et système de santé		Oblig. à choix	2	15			
S3	UE	Recherches en : épidémiologie périnatale		Oblig. à choix	2	15			
S3	UE	Recherches en déterminants précoces de la santé et du développement de l'enfant		Oblig. à choix	2	15			
S4	UE	Stage		Oblig.	30				

Parcours Epidémiologie

3 nouvelles UE, qui
seront évaluées en
examen terminal
100% écrit

Redistribution des
ECTS.

CARACTERISTIQUES DES ENSEIGNEMENTS						CM	TD	TP	Distanciel
Semestre	Nature : UE ou ECUE	Libellé de l'UE ou ECUE	CNU de l'ECUE	Type d'enseignement	Nombre d'ects	Nombre d'heures CM	Nombre d'heures TD	Nombre d'heures TP	Nombre d'heures en distanciel
S3	UE	Démarche statistique	Section 46 - Santé publique,	Oblig.	2	15,0			
S3	UE	Meta-Analyse	Section 46 - Santé publique,	Oblig.	2	3,0			
S3	UE	Données censurées	Section 46 - Santé publique,	Oblig.	3	24,0		3,0	
S3	UE	Séries chronologiques	Section 46 - Santé publique,	Oblig.	1	6,0		12,0	
S3	UE	Modèles mixtes	Section 46 - Santé publique,	Oblig.	1	9,0			
S3	UE	Modèles linéaires	Section 46 - Santé publique,	Oblig.	2	12,0			
S3	UE	Epidémiologie quantitative	Section 46 - Santé publique,	Oblig.	2	15,0		3,0	
S3	UE	Pharmacoépidémiologie	Section 46 - Santé publique,	Oblig.	2	12			
S3	UE	Mesures en recherche clinique et épidémiologique	Section 46 - Santé publique, environnement et société	Oblig.	2	16,5			
S3	UE	Epidémiologie descriptive et sondages	Section 46 - Santé publique, environnement et société	Oblig.	2	21			
S3	UE	Epidémiologie et recherche étiologique	Section 46 - Santé publique, environnement et société	Oblig.	2	21			
S3	UE	Modélisation des Maladies infectueuses	Section 46 - Santé publique, environnement et société	Oblig.	2	9,0			
S3	UE	Analyse causale	Section 46 - Santé publique,	Oblig.	2	21,0			
S3	UE	Bootstrap	Section 46 - Santé publique,	Oblig.	1	6,0			
S3	UE	Analyse de données en économie	Section 46 - Santé publique,	Oblig. à choix	2	15,0			
S3	UE	Tests multiples	Section 46 - Santé publique,	Oblig. à choix	2	9,0			
S3	UE	Statistique Bayésienne	Section 46 - Santé publique,	Oblig. à choix	2	15			
S3	UE	Essais cliniques	Section 46 - Santé publique,	Oblig. à choix	2	21			
S3	UE	Recherches en épidémiologie cardiovasculaire	Section 46 - Santé publique, environnement et société	Oblig. à choix	2	15			
S3	UE	Recherches en organisations et système de santé	Section 46 - Santé publique, environnement et société	Oblig. à choix	2	15			
S3	UE	Recherches en : épidémiologie périnatale	Section 46 - Santé publique, environnement et société	Oblig. à choix	2	15			
S3	UE	Recherches en déterminants précoces de la santé et du développement de l'enfant	Section 46 - Santé publique, environnement et société	Oblig. à choix	2	15			
S4	UE	Stage		Oblig.	30				

parcours
Organisation et
système de santé

L'UE Epidémiologie
Quantitative
devient obligatoire,
sans changement
de ses modalités
d'évaluation.

CARACTERISTIQUES DES ENSEIGNEMENTS						CM	TD	TP	Distanciel
Semestre	Nature : UE ou ECUE	Libellé de l'UE ou ECUE	CNU de l'ECUE	Type d'enseignement	Nombre d'ects	Nombre d'heures CM	Nombre d'heures TD	Nombre d'heures TP	Nombre d'heures en distanciel
S3	UE	Analyse de données en économie	té publique, environne	Oblig.	3	15,0			
S3	UE	Analyse de données qualitatives	té publique, environne	Oblig.	3	15,0			
S3	UE	Calcul économique appliqué aux actions de soins	té publique, environne	Oblig.	2	12,0			
S3	UE	Recueil de données qualitatives	té publique, environne	Oblig.	3	15,0			
S3	UE	Les systèmes de santé	té publique, environne	Oblig.	2	12,0			
S3	UE	La demande de soins	té publique, environne	Oblig.	2	12,0			
S3	UE	L'offre de soins	té publique, environne	Oblig.	2	12,0			
S3	UE	Les approches en sciences sociales et leurs applications à la santé et la médecine	té publique, environne	Oblig.	4	18			
S3	UE	Modèles linéaires	té publique, environne	Oblig.	2	12			
S3	UE	Epidémiologie quantitative	té publique, environne	Oblig.	3	15		3,0	
S3	UE	Epidémiologie et recherche étiologique	té publique, environne	Oblig. à choix	2	21			
S3	UE	Meta-Analyse	té publique, environne	Oblig. à choix	2	3,0			
S3	UE	Evaluation des pratiques médicales	té publique, environne	Oblig. à choix	2	9,0			
S3	UE	Recherches en épidémiologie cardiovasculaire	té publique, environne	Oblig. à choix	2	15			
S3	UE	Recherches en organisations et système de santé	té publique, environne	Oblig. à choix	2	15			
S3	UE	Recherches en : épidémiologie périnatale	té publique, environne	Oblig. à choix	2	15			
S3	UE	Recherches en déterminants précoces de la santé et du développement de l'enfant	té publique, environne	Oblig. à choix	2	15			
S4	UE	Stage		Oblig.	30				

Gestion des risques associés aux soins

CARACTERISTIQUES DES ENSEIGNEMENTS						CM	TD	TP	Distanciel
Semestre	Nature : UE ou ECUE	Libellé de l'UE ou ECUE	CNU de l'ECUE	Type d'enseignement	Nombre d'ects	Nombre d'heures C	Nombre d'heures T	Nombre d'heures	Nombre d'heures en distance
S3	UE	UE.1 Epidémiologie des risques associés aux soins		Oblig.	3	24,0			0,0
S3	UE	UE.2 Qualité et sécurité des processus de soins : métrologie		Oblig.	6	24,0			0,0
S3	UE	UE.3 Les divers Processus de soins : caractéristiques, risques spécifiques		Oblig.	6	30,0			0,0
S3	UE	UE.4 Les facteurs du risque : facteurs humains, facteurs systèmes		Oblig.	3	27,0			0,0
S3	UE	UE.5 Méthodes d'analyse du risque		Oblig.	6	30,0			0,0
S3	UE	UE.6 Outils et méthodes de la gestion du risque		Oblig.	3	34,0		3,0	0,0
S3	UE	UE.7 Reponsabilités et organisation de la gestion des risques		Oblig.	3	49,0	7,0		0,0
S4	UE	UE.8 Mise en situation pratique		Oblig.	6			8,0	0,0
S4	UE	Stage de 4 mois		Oblig.	24				

Corrections de 2 intitulés d'UE

Médecine Palliative : clinique, soins, pédagogie, management

2 nouvelles UE,
2 changements
d'intitulés.
Redistribution des
ECTS.

Changement de
modalités
d'évaluation pour 2
UE (en plus des 2
nouvelles) :

CARACTERISTIQUES DES ENSEIGNEMENTS					CM	,	TP	Distanciel
Semestre	Nature : UE ou ECUE	Libellé de l'UE ou ECUE	Type d'enseignement	Nombre d'ects	Nombre d'heures CM	Nombre d'heures TD	Nombre d'heures TP	Nombre d'heures en distanciel
S3	UE	Pédagogie	Oblig.	5		21,0		
S3	UE	Expertise clinique	Oblig.	5		14,0		
S3	UE	Délibération clinique	Oblig.	5		14,0		
S3	UE	Relation et intersubjectivité	Oblig.	5		14,0		
S3	UE	Récit de situation complexe et authentique RSCA Problématique	Oblig.	5		7,0		
S3	UE	Recherche clinique	Oblig.	5		14,0		
S4	UE	Cliniques en contextes spécifiques	Oblig.	5		14,0		
S4	UE	Ethique du soin	Oblig.	5		14,0		
S4	UE	Dynamique d'équipe et stratégie institutionnelle Management	Oblig.	5		21,0		
S4	UE	Stage	Oblig.	5		70,0		
S4	UE	RSCA Production écrite et soutenance	Oblig.	10		7,0		

Semestre	Nature : UE ou ECUE	Libellé de l'UE ou ECUE	Régime régulier/général											Régime dérogatoire		Régime régulier et dérogatoire			
			Contrôle continu et/ou contrôle terminal				Contrôle continu intégral - CCI				Examen		2ème session / 2de chance						
			Epreuves continues			Epreuve terminale/Examen	Epreuves continues			Epreuve terminale/Examen									
			Ecrit %	Oral %	TP%		Nombre d'épreuves	Ecrit %	Oral %	TP%	Ecrit %	Oral %	TP%	Nombre d'épreuves	Ecrit %	Oral %	TP%	Ecrit %	Oral %
S3	UE	RSCA Problématique	50	50		2								100		100			
S3	UE	Recherche clinique		100		2								100		100			
S4	UE	Stage	100			2								100					
S4	UE	RSCA Production écrite et soutenance	75	25		2								100					

Changement de nomenclature, transformation de tous les ECUE en UE

						Distanciel
Semestre	Nature : UE ou ECUE	Libellé de l'UE ou ECUE	CNU de l'ECUE	Type d'enseignement	Nombre d'ects	Nombre d'heures en distanciel
S3	UE	UE 1 : sciences humaines, sociales et droit		Oblig.	3	30,0
S3	UE	UE 1 : Compétences transversales: leadership et management		Oblig.	3	30,0
S3	UE	UE 2 : fondements, méthodes et processus en sciences de l'occupation		Oblig.	6	60,0
S3	UE	UE 2 : pratique centrée sur l'occupation		Oblig.	6	60,0
S3	ECUE	UE 3 : méthodes, techniques et outils professionnels		Oblig.	6	60,0
S3	UE	UE 3 : pratiques émergentes en ergothérapie		Oblig.	3	30,0
S3	UE	UE 4 : analyse réflexive de la pratique professionnelle		Oblig.	3	30,0
S3	UE	UE 4 : méthodes de travail		Oblig.	9	
S3	UE	UE 5 : Démarche de recherche en santé		Oblig.	3	30,0
S3	UE	UE 6 : Méthodologie de projet		Oblig.	3	30,0
S3	UE	UE 7 : Anglais professionnel et scientifique		Oblig.	3	30,0
S3	UE	UE 5 : intégration des savoirs et posture professionnelle		Oblig.	6	60,0
S3	UE	UE 8 : option de spécialisation		Oblig.	3	30,0
S3	UE	UE 9 : option transversale		Oblig.	3	30,0
S4	UE	UE 4 : méthodes de travail		Oblig.	3	30,0
S4	UE	UE 10 : Anglais professionnel et scientifique		Oblig.	3	30,0
S4	UE	UE 5 : intégration des savoirs et posture professionnelle		Oblig.	27	675,0
S4	UE	UE 11 : Stage professionnel et/ou de recherche		Oblig.	12	525,0
S4	UE	UE 12 : Evaluation de la pratique professionnelle et recherche		Oblig.	15	150,0

Changement de modalités d'évaluation pour 5 UE :

Semestre	Nature : UE ou ECUE	Libellé de l'UE ou ECUE	Contrôle continu et/ou contrôle terminal						Contrôle continu intégral - CCI				Examen		1 ^{ère} session / 2 ^{de} chance			
			Epreuves continues			Epreuve terminale/Examen			Epreuves continues						Epreuve terminale/Examen			
			Ecrit %	Oral %	TP%	Nombre d'épre	Ecrit %	Oral %	TP%	Ecrit %	Oral %	TP%	Nombre d'épre	Ecrit %	Oral %	Ecrit %	Oral %	TP%
S3	UE	UE 1 : Compétences transversales: leadership et management								50	50		2			100		
S3	UE	UE 2 : pratique centrée sur l'occupation									100		3			50	50	
S3	UE	UE 3 : pratiques émergentes en ergothérapie					100									100		
S3	UE	UE 4 : analyse réflexive de la pratique professionnelle	100			3										100		
S3	UE	UE 9 : option transversale					50	50								100		

CALENDRIER DES UE DE MASTER POUR LES DFASM3

Calendrier spécifique UE de MASTER pour les DFASM3

Pour rappel :

L'obtention d'un MASTER 1 = 40 points de parcours

Nous étudiants ayant déjà validé 4 UE de master en DFGSM2/3, ont la possibilité de finir leur M1 en DFASM3. Mais :

les cours ne peuvent démarrer qu'après les EDN

Ils doivent pouvoir disposer de leur attestation de réussite avant le mois de juillet.

D'où la proposition d'un calendrier spécifiquement dédié à ces étudiants pour leurs UE de master :

Cours semestre 1 : du 6/11/23 au 13/01/24 ; Examens la semaine du 22/01/23

Cours semestre 2 : du 29/01/24 au 13/04/24 ; Examens du 22/04/24 au 04/05/24

Examens Session 2 la semaine du 10/06/24 ; Jury de fin d'année la semaine du 24/06/24

COMPOSANTE :		SANTÉ_Département MASTER																																																											
CURSUS	Mois	sept-23				oct-23				nov-23				déc-23				janv-24					févr-24				mars-24				avr-24				mai-24				juin-24				juil-24																		
	Semaines	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31												
	Lundis	4	11	18	25	2	9	16	23	30	6	13	20	27	4	11	18	25	1	8	15	22	29	5	12	19	26	4	11	18	25	1	8	15	22	29	6	13	20	27	3	10	17	24	1	8	15	22	29												
M1 Médicaux- Biologie-Santé	IP 5/09	D											F/IP	R	EX1	EX1								*	*	*	*						R	EX1*	EX1*	F	R	EX1	EX1	J*	J		R/EX2*	EX2	J																
M1 Médicaux- Santé	IP 5/09	D											F/IP	R	EX1	EX1								*	*	*	*						R	EX1*	EX1*	F	R	EX1	EX1	J*	J		R/EX2*	EX2	J																
																										* Cours possibles pour UE non mutualisées avec les scientif.				* Examens pour les UE non mutualisées																															
M1 Médicaux / UE spé DFASM3																																						F	R	EX1	D						F	R	EX1	EX1			J		R	EX2		J			

Règlement d'accès aux filières KEIR

Année universitaire 2023-2024

Filières KEIR : Kinésithérapie, Ergothérapie, soins Infirmiers et électroradiologie Médicale

- Candidatures synchronisées avec MMOP
- Modalités d'accès distinctes de MMOP
- Filières KEIR accessibles aux L1, L2 et L3 SPS / filière K et E accessible aux LAS disciplinaires

Règlement d'accès aux filières KEIR :

- Un règlement par filière
- Déposé sur Cristolink

Candidature en filière Ergothérapie

Candidature en filière ergothérapie :

- Possible en L1, L2, L3 SPS et en LAS disciplinaires
- Deux critères pour l'admissibilité :
 - Validation de l'année de licence en 1^{ère} session
 - Validation de l'UE paramédicale en 1^{ère} session
- Classement par ordre de mérite

Admission en filière ergothérapie :

- Candidature et lettre de motivation
- Jury : Arnaud Le Labourier / Cynthia Engels

La confirmation d'acceptation de l'admission vaut renonciation à la participation au second groupe d'épreuves d'admission aux filières médicales

Candidature en filière Soins infirmiers / Manip radio

Candidature en filière soins infirmiers/manip radio :

- Possible en L1, L2, L3 SPS
- Deux critères pour l'admissibilité sur la passerelle LSPS-IFSI/IFMEM :
 - Validation de l'année de licence en 1^{ère} session
 - Validation de l'UE paramédicale en 1^{ère} session
- Classement par ordre de mérite

Admission en filière soins infirmiers/manip radio :

- Candidature – Jury : CEV directeurs IFSI/Caroline Barau pour la filière soins infirmiers
- Candidature – Jury : directeurs IFMEM/Alain Luciani pour la filière MER

Vaccinations obligatoires (stage de 7-8 semaines en juin-juillet)

La confirmation d'acceptation de l'admission vaut renonciation à la participation au second groupe d'épreuves d'admission aux filières médicales

Candidature en filière Kinésithérapie

Candidature en filière kinésithérapie LSPS :

- Possible en L1, L2, L3
- Deux critères pour l'admissibilité :
 - Validation de l'année de licence en 1^{ère} session
 - Validation de l'UE paramédicale en 1^{ère} session
- Classement par ordre de mérite

Candidature en filière kinésithérapie LAS disciplinaires :

- Possible en L1, L2, L3
- Mêmes critères et classement que MMOP

Admission en filière kinésithérapie :

- Amphi de garnison (Malika Derras/Caroline Barau)

Tenue vestimentaire exigée lors des TP de kinésithérapie

La confirmation d'acceptation de l'admission vaut renonciation à la participation au second groupe d'épreuves d'admission aux filières médicales

Les étudiants qui se sont désistés au profit de la participation au second groupe d'épreuves d'admission aux filières médicales perdent le bénéfice de leur classement en filière kinésithérapie

**60 places pourvues – rang du premier admis : 22
10 étudiants éligibles groupe 1 – groupe 2 MMOP**

Ecoles publiques	Moyenne L1	Moyenne option paramed	Places
ENKRE Saint Maurice	14,203	14,222	10
IFMK APHP	14,054	14,028	8
IUK	13,304	13,444	17
Ecoles privées	Moyenne L1	Moyenne option paramed	Places
IFMK Assas	12,469	12,419	13
EKP	12,207	14,306	4
IFMK EFOM	12,043	13,222	5
IFMK-EF Meaux	12,008	13,444	3

30 places pourvues – rang du premier admis : 31
16 étudiants éligibles groupe 1 – groupe 2 MMOP

Ecoles publiques	Moyenne L2/L3	Moyenne option paramed	Places
ENKRE Saint Maurice	14,023	12,167	2
IUK	13,175	11,593	6
Ecoles privées	Moyenne L2/L3	Moyenne option paramed	Places
IFMK Assas	13,543	12,500	3
EKP	13,610	12,141	12
IFMK EFOM	13,072	13,519	3
IFMK CEERF	12,806	10,222	3
IFMK-EF Meaux	12,877	11,667	1

45 places :

- **14 places IFMK Assas**
- **15 places EKP ADERF**
- **14 places IFMK CEERRF**
- **2 places à l'ENKRE Saint Maurice**

138 places pourvues au total !

7 L1 - 22 L2 - 14 L3 - 2 LAS disciplinaires

Places en filière kiné 2023-2024

Ecoles publiques	Places L1	Places L2/L3	Places LAS disciplinaires	Total
IUK	17	6	3 (2 places LAS1, 1 place LAS2/LAS3)	26
ENKRE Saint Maurice	12	2	0	14
IFMK APHP	8	0	0	8
Ecoles privées	Places L1	Places L2/L3	Places LAS disciplinaires	Total
IFMK Assas	18	7	0	25
IFMK-EF Meaux	3	3	0	6
EKP ADERF	13	12	0	25
IFMK CEERRF	0	6	0	6
IFMK EFOM	7	3	0	10
Total	78	39	3	120

Passerelles LSPS et formations paramédicales

Bilan 2020 – 2023

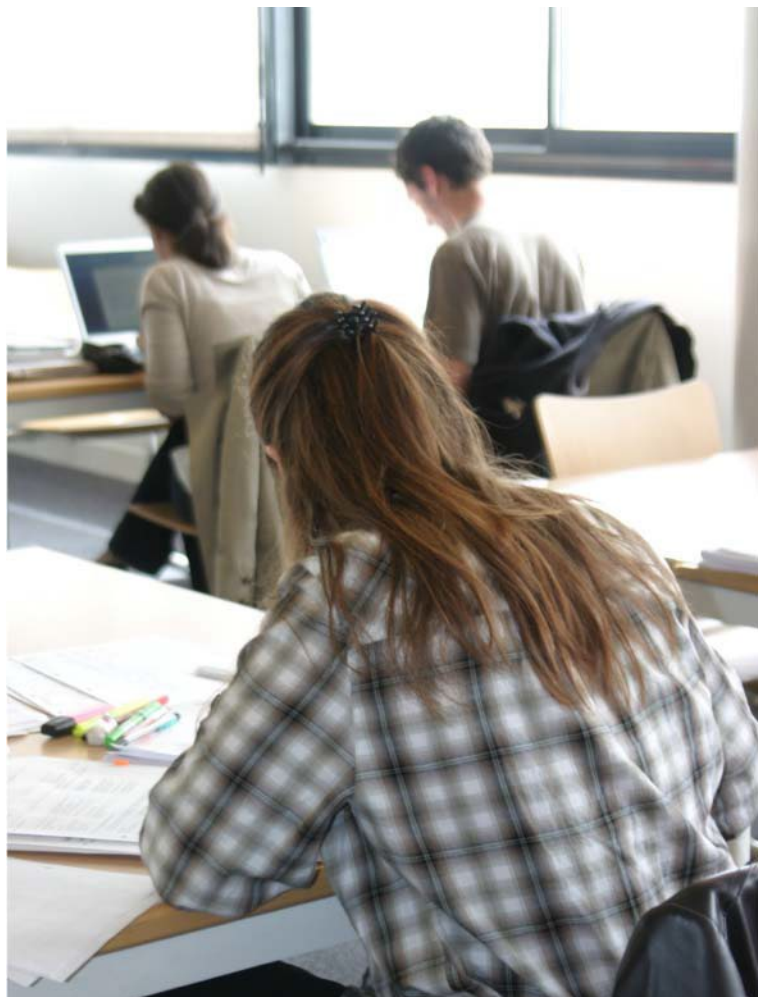




1.

Passerelle LSPS-IFE

- **Promotion 2020-2021 :**
 - 6 étudiants (6 L1)
 - **6/6 en 3^{ème} année d'ergo**
- **Promotion 2021-2022 :**
 - 13 étudiants (10 L1, 2 L2)
 - **12/13 en 2^{ème} année d'ergo, 1 redoublement**
- **Promotion 2022-2023 :**
 - 7 étudiants (2 L1, 2 L2, 3 L3)
 - **7/7 en 1^{ère} année d'ergo**



2.

Passerelle LSPS 2^{ème} année d'IFMEM



Passerelle LSPS – 2^{ème} année d'IFMEM

2

- Mise en place en 2021-2022
- Refonte de l'option paramédicale pour intégrer des enseignements « cœur de métier » spécifiques aux manip radio
 - Introduction aux techniques d'imagerie radiologique
 - Radioprotection
- **Calendrier identique :**
 - Stage de 8 semaines
 - Vendredis pédagogiques à l'IFMEM



Résultats promotion 2021-2022

2

3 étudiants (3 F, 0 H)

L1	Année licence	Option paramed
Moyenne	12,364	13,667
Min - Max	10,000 – 15,519	12,444 – 15,556

Répartition :

- 3 étudiants de L1

**3/3 admis
en 2^{ème} année**

Résultats 2^{ème} année (2022-2023) :

- 3/3 passage en 3^{ème} année sans dette

Résultats promotion 2022-2023

2

7 étudiants (6 F, 1 H)

L1	Année licence	Option paramed
Moyenne	11,722	13,556
Min - Max	11,091 - 12,720	11,667 - 15,000

L2	Année licence	Option paramed
Moyenne	10,417	12,444
L3	Année licence	Option paramed
Min - Max	11,098	10,000

Répartition :

- 5 étudiants de L1
- 1 étudiant de L2
- 1 étudiant de L3

Résultats passerelle 2022-2023 :

- 5/7 passage en 2^{ème} année (4 L1 - 1 L2)
- 2/7 admis en 1^{ère} année (1 L1 - 1 L3)

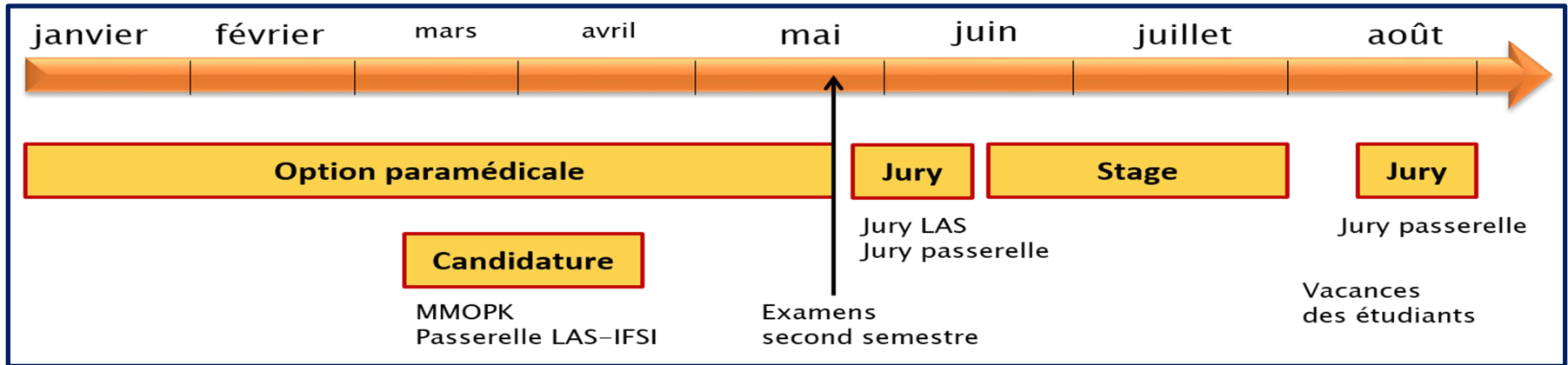


3.

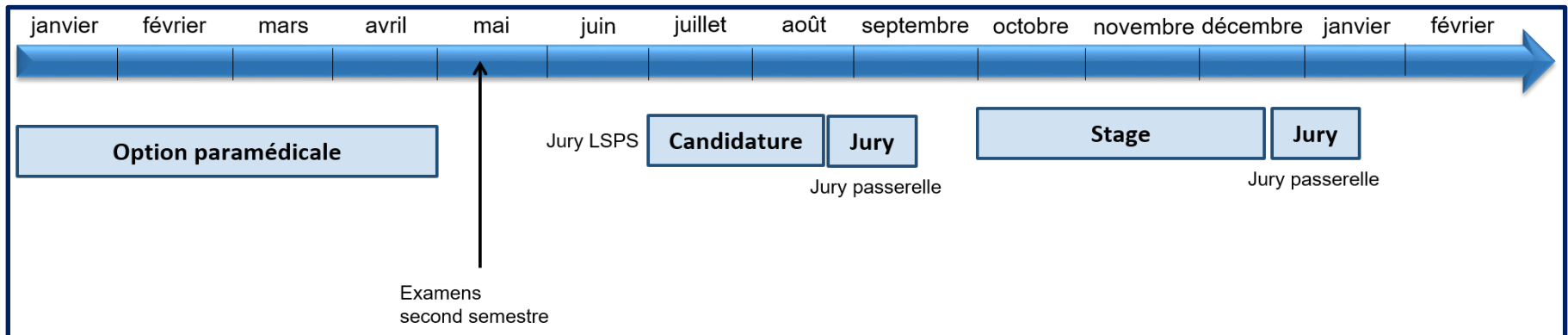
Passerelle LSPS- 2^{ème} année d'IFSI

2 promotions par an

- **Passerelle d'été** (depuis 2020) → entrée en 2^{ème} année d'IFSI en **septembre**



- **Passerelle d'automne** (depuis 2021) → entrée en 2^{ème} année d'IFSI en **février**



Passerelle LSPS – 2^{ème} année d'IFSI

3

Tronc
commun
LSPS

- UEs Psychologie, sociologie, anthropologie
- UE Santé publique et économie de la santé
- UE Législation, éthique, déontologie
- UEs Méthodes de travail
- UEs Biologie fondamentale/Cycles de la vie et grandes fonctions
- **UE Santé, maladie, handicap, accidents de la vie**

21 ECTS

Option
Para-
médicale

- UE Hygiène et prévention des infections
- UEs Raisonement clinique
- UEs Soins de confort et de bien-être, soins relationnels
- UEs Accompagnement de la personne dans ses soins quotidiens
- **UE Gestion des risques**
- **UE Soins d'urgence (AFGSU)**

11 ECTS

Vendredis
péda-
gogiques

- UEs Raisonement clinique
- UEs Projet de soins
- UEs Thérapeutique et contribution au diagnostic médical
- **UE Gestion des risques**

9 ECTS

Stage
7-9 semaines

Entrée en 2^{ème} année d'IFSI

15 ECTS

2 dettes :

- UE Processus traumatiques
- UE Processus psychopathologiques

4 ECTS

2020 - 2021

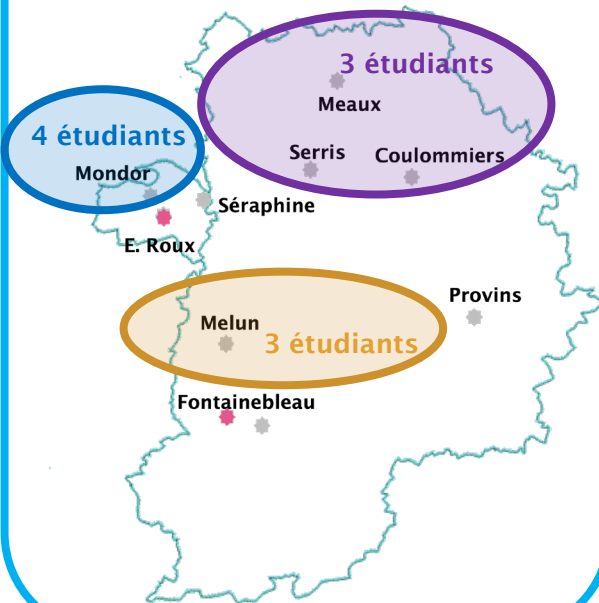
8 étudiants

Passerelle d'été :

- 8 étudiants (7 F, 1 H)

Passerelle d'automne :

- non applicable



2021 - 2022

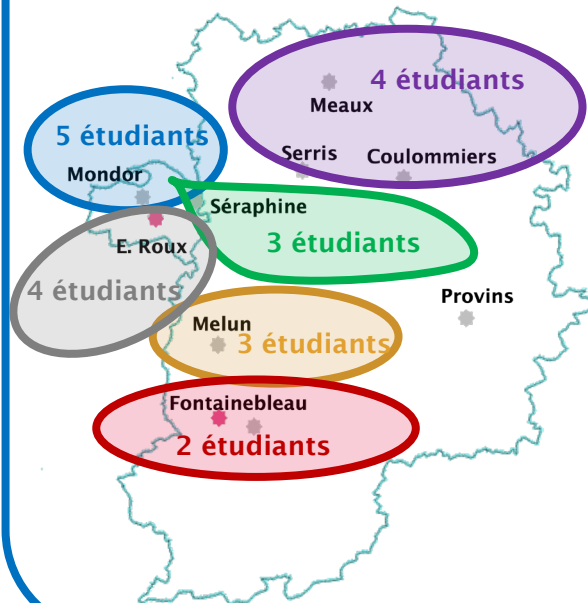
21 étudiants

Passerelle d'été :

- 16 étudiants (16 F, 0 H)

Passerelle d'automne :

- 5 étudiants (5 F, 0 H)



2022 - 2023

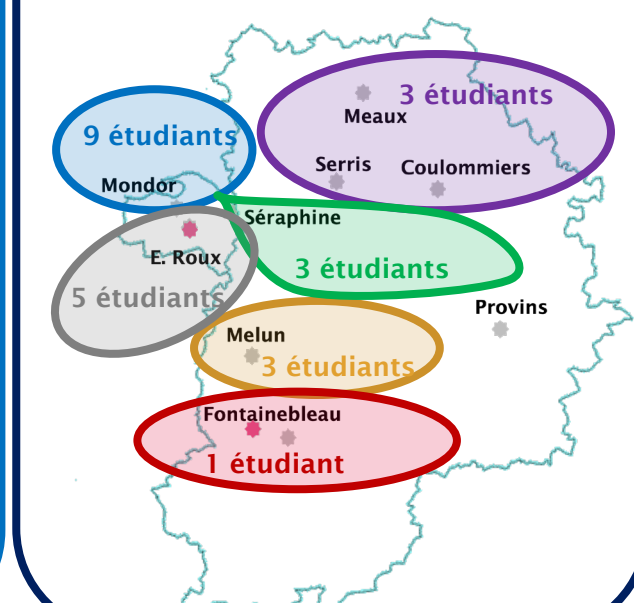
24 étudiants

Passerelle d'été :

- 18 étudiants (16 F, 2 H)

Passerelle d'automne :

- 6 étudiants (6 F, 0 H)



Résultats promotion 2020-2021

3

Passerelle d'été :

L1	Année licence	Option paramed
Moyenne	11,921	11,841
Min - Max	10,203 – 13,828	10,333 – 13,778

Répartition :

- 8 étudiants de L1

**8/8 admis
en 2^{ème} année**

Résultats 2^{ème} année (2021-2022) :

- 8/8 passage en 3^{ème} année

Résultats 3^{ème} année (2022-2023) :

7 étudiants / 8 diplômés en juillet 2023 !

Entretiens individuels (6 étudiants)

Choix de la passerelle :

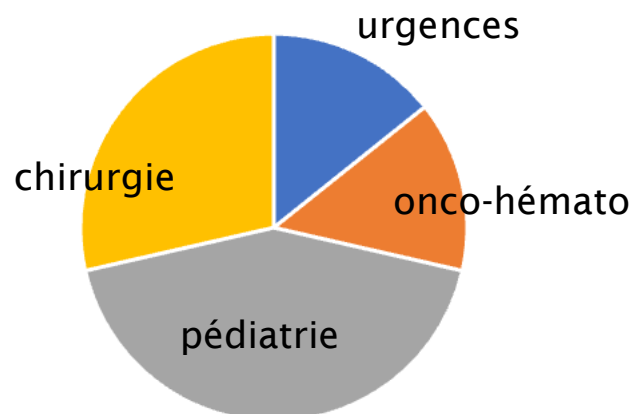
- Passerelle vue comme une opportunité
- Intérêt pour le métier d'IDE avant d'entrer en LSPS - Choix lors du 1^{er} semestre de LSPS
- Désir de travailler dans le domaine de la santé

Dispositif passerelle :

- Stage difficile au début, mais très formateur
- Vendredis pédagogiques : partage avec les autres, compléments de contenus, présence rassurante des formateurs
- Très bonne préparation à l'entrée en IFSI : pas de retard perçu/autres étudiants, intégration rapide
- Inconvénients : dettes à rattraper / méconnaissance du dispositif par les tuteurs de stage

Que sont-ils devenus ?

- 7/8 exercent comme IDE (1 étudiante en dentaire à l'étranger)



Poursuite d'études envisagées :

- IPA
- IADE
- Spécialisation en puériculture

Passerelle d'été :

L1	Année licence	Option paramed
Moyenne	10,965	12,660
Min - Max	10,000 - 12,397	10,778 - 14,111

Répartition :

- 16 étudiants de L1

**16/16 admis
en 2^{ème} année**

Résultats 2^{ème} année (2022-2023) :

- 16/16 passage en 3^{ème} année

Passerelle d'automne :

L2	Année licence	Option paramed
Moyenne	10,862	11,906
Min - Max	10,000 - 11,858	11,004 - 13,250

Répartition :

- 5 étudiants de L2

**5/5 admis
en 2^{ème} année**

Passerelle d'été :

L1	Année licence	Option paramed
Moyenne	12,279	13,302
Min - Max	10,478 - 14,444	11,889 - 15,000

L2	Année licence	Option paramed
Moyenne	11,619	12,46
Min - Max	10,736 - 12,773	11,222 - 14,222

L3	Année licence	Option paramed
Moyenne	11,291	11,991
Min - Max	11,080 - 11,401	10,500 - 14,222

Répartition :

- 8 étudiants de L1
- 7 étudiants de L2
- 3 étudiants de L3

**18/18 admis
en 2^{ème} année**

Passerelle d'automne :

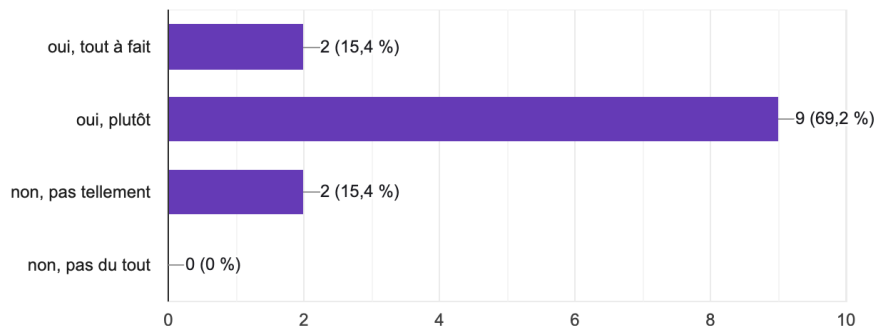
L2	Année licence	Option paramed
Moyenne	12,871	12,204
Min - Max	10,000 - 14,947	10,444 - 14,556

Stage de 9 semaines en cours : 09/10/2023 – 08/12/2023

Questionnaire de satisfaction (13 étudiants)

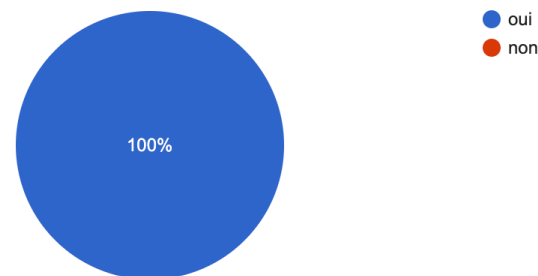
14) A l'issue de ce stage, vous sentez-vous prêt à intégrer la 2ème année d'IFSI ?

13 réponses



15) A l'issue de ce stage, conseilleriez-vous ce dispositif passerelle entre la licence Sciences pour la Santé de l'UPEC et la 2ème année d'IFSI à un autre étudiant ?

13 réponses



Kf !ujf ot !wsbjn f ou! !wpvt !sf n f sdjf s!qpvs!df uf !qbt t f sf m! /E7k !n f sdj!ef !n !wpjs!ds77f -!dbs!k !n f !t f ot !
wsbjn f ou! !n b!q!ndf !f o!JGTJ!N f sdj!qpvs!wpusf !bddpn qbhof n f ou!wpvt !bwf { !777!jodspzbcrit -!n f sdj!ef !opvt !
dpn qsf oesf -!ef !opvt !t pvuf ojs!f u!ef !of !qbt !opvt !kvhf s!qbsdf !r vf !m!n pn f ou!ef !h!qbt t f sf m!f t u!sf n qj!ef !
epvuf !qpvs!opvt !f u!n b!hs77! b!po!t ♣ t ut f ou!us77 !bddpn qbho77 !f ut pvuf ovt !qbs!wpvt "N f sdj!jogiojn f ou!
qpvs!upvu! ♡

- Diminution des dettes à l'entrée en 2^{ème} année : 48 ECTS → 56 ECTS (↓ des dettes de 12 à 4 ECTS)
- ↑ moyenne des étudiants
- Option « métiers du soins » à prévoir en L2
- **Problématiques :**
 - Répartition des étudiants sur le territoire
 - Terrains de stage
 - Inscription universitaire des étudiants de la passerelle d'automne (L3)
 - Améliorer la connaissance du dispositif par les encadrants de stage

DUFMC

Conseil de gestion du 20 octobre 2023

- 1. Exonération de tarif de la formation continue**
- 2. Création/renouvellement DU/DIU/CU**
- 3. Point information DUFMC**

1- Tarifs et exonération de la formation continue

	Public/financement	Tarif formation	Droits administratifs spécifiques UPEC
Tarif A FC	<u>Financement tout public</u> Financement employeur Financement organisme	à voter selon la formation Equilibre budgétaire	Voté en CA
Tarif B FC	Professionnel de santé dont les frais de formation ne sont pas pris en charge par un employeur ou un organisme <u>autofinancement</u>	à voter selon la formation Equilibre budgétaire	Voté en CA
Tarif C FC	* Pour les étudiants, internes, ou FFI ne bénéficiant pas de prise en charge * Agents UPEC, Mondor, CHIC (Exonération justifiée)	500 €	Voté en CA sauf si vote effectué en instance lors de la constitution du dossier
Tarif D FC	* Candidatures libres aux examens * Réinscription (exclusion des TP)	10% du tarif "tout public"	Voté en CA sauf si vote effectué en instance lors de la constitution du dossier
<i>Voté au conseil de gestion du :</i>			

6. Ressources et montant dû par usager							
Niveau droits administratifs spécifiques UPEC (LM) :	Licence	Effectifs prévus (fourchette basse)	Droits spécifiques composantes	Droits administratifs spécifiques UPEC	Droits totaux par usager (hors CVEC)	Total perçu (hors CVEC)	
Formation initiale :							
- Inscription simple				170,00 €	170,00 €	0 €	
- Double inscription - droits spécifiques composantes = identiques inscription simple			- €	113,00 €	113,00 €	0 €	
- Commercialisation au module ou UE				170,00 €	170,00 €	0 €	
Formation continue :							
- Financement par l'employeur				170,00 €	170,00 €	0 €	
- Financement par le stagiaire				170,00 €	170,00 €	0 €	
- Financement par d'autres organismes				170,00 €	170,00 €	0 €	
- Commercialisation au module/UE				170,00 €	170,00 €	0 €	
Autres ressources du DU/DIU/CU :							
	Eventuelle subvention (à préciser):					- €	Zone de texte
	Eventuelle(s) ressource(s) autre(s) (à détailler)					- €	
	Total "autres ressources":					0 €	
Total des ressources :		0 €	← Ressources totales				
		0 €	← dont pour la composante				
		0 €	← pour l'établissement			Zone de texte	
Estimation du résultat pour la composante :		0 €					

2- Création/renouvellement DU/DIU/CU

PORTEFEUILLE DE FORMATION			PREVISIONNEL RENOUVELLEMENT/CREATION							
DUFMC MEDECINE SANTÉ PARAMED	Diplômes	INTITULE	passage conseil gestion 20/10 - 07/12 18/01 - 07/03 25/04 - 06/06 - 04/07	passage CDU 19/10 - 08/02 16/05	passage CM 22/11 - 13/03 19/06	passage CFVU 15/12 - 05/04 01/07	passage CA 25/09 - 22/12 - 26/04 - 05/07	Échéance Fin Habilitation	Conventions	Commentaires
DUFMC	DU	Agents physiques en médecine esthétique (DUAPME)	20/10/23	19/10/23		18/09/2023			UPEC_SOMMEA à renouveler et déposer dans la contrathèque	20/04/2023 conseil de gestion reprendre le dossier , pas de réponse Avis CDU: Favorable pour 1 an (Prorogation)
PARAMED	DU	Coordination de parcours et gestion de cas : accompagner les situations complexes	<i>Pas de présentation 20/10/2023</i>	<i>Pas de présentation 19/10/2023</i>						Retrait de la formation au catalogue au printemps 2023 cf Mail Patrick Farnault du 05/10/2023
DUFMC	DIU	Régulation Médicale dans un CRRA (Centre de Réception et de Régulation des Appels)	20/10/23	19/10/23					UPEC_Lyon_Rennes_Nantes à finaliser dans contracthèque pour signature	20/014/2023 Conseil gestion- favorable renouvellement avec modification de tarif nouvelle convention + 2 partenaires Formation Janvier_novembre
DUFMC	DU	Démocratie sanitaire -Médicament - Patient Partenaire	<i>Pas de présentation 20/10/2023</i>	<i>Pas de présentation 19/10/2023</i>					-	20/04/2023 conseil de gestion reprendre le dossier , pas de réponse
DUFMC	DIU	Drépanocytose	20/10/23	19/10/23					UPRC_UNIKIN à déposer dans la contrathèque pour signature au porteur principal	<u>Création avis favorable conseil de gestion du 20/04/2023</u> 50€/étudiant 5000€-9000€ Porteur principal Kinshasa, en lien avec H. Mondor (80 à 160 stagiaires par an) 3 semaines de novembre à juin
DUFMC	CU	Prise en charge des Syndromes drépanocytaires majeurs et des thalassémies	20/10/23	19/10/23						Changement de nom: CU Paramédical Syndrome drépanocytaires Majeur (SDM) Session Octobre 2023 Régularisation et renouvellement.

DU Agents Physiques en Médecine Esthétique (DUAPME)



CONVENTION/PARTENARIAT UPEC-SOMMEA

Entre
l'Université Paris XII Val de Marne, dite Université Paris-Est Créteil Val de Marne, ci-après dénommée UPEC, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel sise 61, avenue du Général de Gaulle, 94010, CRETEIL cedex représentée par M. Jean-Luc DUBOIS-RANDE, président de l'UPEC.

D'une part,

et

La Société Marocaine de Médecine Esthétique et Anti-Age SOMMEA, représentée par le Dr Sedrati Naima

D'autre
part,

Il a été convenu que :

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

Cette convention concerne les modalités de coopération entre l'UPEC et la SOMMEA dans le cadre du projet de délocalisation des diplômes suivants déjà existants en chirurgie esthétique » habilités par le Président de l'UPEC.

Il s'agit des diplômes suivants :

- **DUTIC** : Diplôme Universitaire des Techniques d'Injection et Comblement en chirurgie plastique et maxillo faciale
- **DUMAA** : Diplôme Universitaire en Médecine Anti-Age et préventive
- **DUMEG** : Diplôme Universitaire en Médecine et chirurgie Esthétique et reconstructrice Génitale
- **DUAPME** : Diplôme Universitaire Agents Physiques en Médecine Esthétique
- **DUAME** : Diplôme Universitaire Assistants en Médecine Esthétique
- **DUIC** : Diplôme Universitaire d'Implantation Capillaire
- **CUOPE** : certificat Universitaire Oculo-Plastique esthétique

ARTICLE 5 : DISPOSITIONS FINANCIERES

Les stagiaires acquitteront des droits d'inscription et frais de formation auprès de la SOMMEA. LA SOMMEA règlera les factures de l'UPEC selon l'échéancier suivant : 50 % en début de formation et 50 % à la fin de la formation. Un devis sera établi par diplôme (tarif droits d'inscription + frais de formation * nombre de stagiaires inscrits).

Pour 2022_2023

Formation	Nombre de stagiaires inscrits
DUTIC	28
DUMAA	
DUMEG	18
DUAPME	7
DUAME	
DUIC	6
CUOPE	

DIU Régulation médicales dans un Centre de Réception et de Régulation des Appels (CRRA)

5. Ressources et montant dû par usager

Niveau DU/DIU/CU:	Master	Effectifs prévus (fourchette basse)	Droits spécifiques composantes	Droits spécifiques UPEC	Droits totaux par usager (hors CVEC)	Total dû par l'utilisateur (hors CVEC)		
Formation initiale :								
- Inscription simple				243,00 €	243,00 €	0 €	art 3 convention: min 15 inscrits max 30 inscrits	
- Double inscription				159,00 €	159,00 €	0 €		
- Commercialisation au module ou UE				243,00 €	243,00 €	0 €		
- Financement par étudiants (Tarif C) Internes	5	500,00 €	159,00 €	659,00 €	3 295 €			
				- €	0 €			
Formation continue :								
- Financement par l'employeur (Tarif A)	5	1 400,00 €	243,00 €	1 643,00 €	8 215 €			
- Financement par le stagiaire (Tarif B)	5	1 200,00 €	243,00 €	1 443,00 €	7 215 €			
- Financement par le stagiaire (Tarif C)			243,00 €	243,00 €	0 €			
- Financement par le stagiaire (Tarif D) Médecins généralistes	5	140,00 €	243,00 €	383,00 €	1 915 €			
- Commercialisation au module/UE	0		243,00 €	243,00 €	0 €			



UNIVERSITÉ
PARIS-EST CRÉTEIL
VAL DE MARNE



Ujv Lyon 1

Nantes
Université

UNIVERSITÉ DE
RENNES 1

DIU Drépanocytose _ Congo

5. Ressources et montant dû par usager

Niveau DU/DIU/CU:	Licence	Effectifs prévus (fourchette basse)	Droits spécifiques composantes	Droits spécifiques UPEC	Droits totaux par usager (hors CVEC)	Total dû par l'usager (hors CVEC)	
Formation initiale :							
-	Inscription simple			170,00 €	170,00 €	0 €	
-	Double inscription			113,00 €	113,00 €	0 €	
-	Commercialisation au module ou UE			170,00 €	170,00 €	0 €	
Formation continue :							
-	Financement par l'employeur			170,00 €	170,00 €	0 €	
-	Financement par le stagiaire			170,00 €	170,00 €	0 €	
-	Financement par d'autres organismes			170,00 €	170,00 €	0 €	
Convention de reversement: unikin à l'UPEC				170,00 €	170,00 €	0 €	
Autres ressources du DU/DIU/CU :							
Taxe d'apprentissage:		- €				- €	Convention de reversement de 50€/étudiants compris entre 5000€ et 9000€ pour couvrir les frais administratifs
Convention de reversement: unikin à l'UPEC						- €	
Total "autres ressources":				5 000 €		5 000,00 €	

CONVENTION BIPARTITE

L'UNIVERSITE DE KINSHASA dénommé UNIKIN (CONGO)

Et

L'UNIVERSITE PARIS 12 DITE UNIVERSITE PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE, DENOMMEE UPEC

CONCERNANT le DIPLOME INTERUNIVERSITAIRE

« DIU Drépanocytose »

b) Les frais de formation

Les droits d'inscription sont décidés et perçus par UNIKIN.

Un reversement compris entre 5000 euros et 9000 euros sur une base 50 euros par stagiaires (correspondant la la gestion des frais administratif d'hébergement d'accès à la plateforme Cristolink) par année universitaire sera reversé par UNIKIN à l'UPEC.

CU Paramédical Syndromes Drépanocytaires Majeurs (SDM)

Ancien nom: CU prise en charge des syndromes drépanocytaires majeurs et des thalassémies

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
nbr d'inscrits	14	36	29	17	32
femme	11	31	26	16	30
homme	3	5	3	1	2

6. Ressources et montant dû par usager

Niveau droits administratifs spécifiques UPEC (L/M) :	Licence	Effectifs prévus (fourchette basse)	Droits spécifiques composantes	Droits administratifs spécifiques UPEC	Droits totaux par usager (hors CVEC)	Total perçu (hors CVEC)	
Formation initiale :							
- Inscription simple				170,00 €	170,00 €	0 €	Zone de texte
- Double inscription - <i>droits spécifiques composantes = identiques inscription simple</i>			- €	113,00 €	113,00 €	0 €	
- Commercialisation au module ou UE				170,00 €	170,00 €	0 €	
Formation continue :							
- Financement par l'employeur		20	450,00 €	170,00 €	620,00 €	12 400 €	
- Financement par le stagiaire		5	200,00 €	170,00 €	370,00 €	1 850 €	
- Financement par d'autres organismes				170,00 €	170,00 €	0 €	
- Commercialisation au module/UE				170,00 €	170,00 €	0 €	
Autres ressources du DU/DIU/CU :							
			Eventuelle subvention (à préciser):			- €	Zone de texte
			Eventuelle(s) ressource(s) autre(s) (à détailler)			- €	
			Total "autres ressources":			0 €	

Point information DUFMC

Recrutement:

- Secrétaire de la formation continue; Audrey AMRI arrivée le 16/10/2023
- Responsable du service: Madame Clothilde BOYER, titulaire Ministère Education Nationale, arrivée le 01/12/2023
 - Une réunion de tuilage le 18/10
 - Prochaine réunion de tuilage, mi-novembre à programmer
 - Accompagnement par la DIFPRO à son arrivée
- Gestionnaire de formation continue: Madame Cindy MARTINS PONTES, titulaire APHP, arrivée le 01/01/2024
- Gestionnaire formation continue : poste CDD 12 mois, recrutement en cours, impossibilité recrutement titulaire candidat
- Prolongation des vacances Lydie Gosset, jusqu'au 22/12/2023, appui diplomation, courrier, inscription

Formation de service: DUFMC fermé

APOGEE, inscription pédagogique : 16_17_20 novembre

FORMATIC, convention/facturation: 21_24 novembre

Données 17/10/2023	2022_2023	2023_2024
Inscriptions FC	696	244



Adhésion à l'ACA

- Nécessaire pour participer aux différents pôles
- Présentiel la semaine prochaine ou me mp sur messenger
- 10€ pour adhérer à l'ACA et à tous les pôles la 1^{ère} fois

A decorative border surrounds the central text, composed of various abstract shapes in shades of orange, red, and yellow. The shapes include circles, teardrops, and stylized floral or leaf-like forms, all with a slight drop shadow effect.

POLE PHOTO

FLORENCE ET OCEANE

NOS PROJETS & COLLABS

01

Photos en soirées

02

Photos d'évènement sportifs

03

Photo de fin d'année

04

Concours photos

05

Photos CV et Professionnelles



Pôle Théâtre



Infos sur le pôle

01

Tout le monde
peut rejoindre

Pas besoin d'avoir déjà fait
du théâtre ou de s'y connaître

02

Séances ?

Une séance par
semaine de 1h30

03

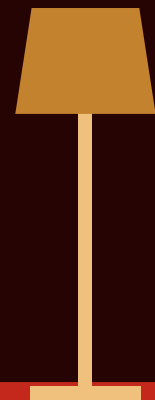
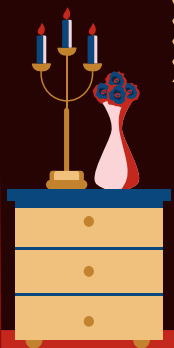
Activités

Entraînements sur plusieurs
notions
Exercices d'improvisation
Répétitions

04

Objectifs

Jouer une pièce de théâtre
pour le spectacle de fin
d'année



Pôle Jeux ACA

SIDO ET PITOU

(meilleur pôle de Créteil)





C'est quoi le pôlejeu?

Des **événements** toutes les deux semaines
organisés à la fac

des milliers de **jeux de société**

On s'amuse, on mange, on rencontre les gens
en med et ailleurs...

Des événements surprises : Olympiades
intercorrups, soirées à venir.. Pleins de cadeaux



1

Apprend les bases du DJing avec un matos de qualité

2

Viens mixer aux différentes soirées et événements de la fac

3

MAIS SURTOUT :
Choisis ton camp entre team **TECHNO** et team **COMMERCIAL**

4

Dernière étape : abonne toi à l'insta du pôle : **pole_dj_aca**

Pour plus d'infos tu peux direct me dm sur insta : **Alan_rmy_**



+



Nathanael Attali Reprez ACA x VP ciné

- Entretenir et renforcer l'entente et les liens entre l'ACA et l'AEMC
- Faire des collabs de fou entre l'ACA et l'AEMC
- Faire une CAT de l'ACA AU WEI dans un but éducatif avant tout
- Diffuser des films en amphi avec collations
- Organisation pendant la coupe du monde de rugby au Paris
- Faire un film si vous êtes chauds
- Faire des films des gros évènements de l'année



Pôle musique

Descriptions :

- Apprendre à jouer
- Partager la passion pour la musique
- Echange entre musiciens et chanteurs
- Composition
- Formation d'un groupe

Projets & Objectifs :

- Présentation dans les services
- Participer aux spectacles de fin d'année
- Composer et enregistrer des chansons





Pôle débat

N'hésitez plus : OSEZ !

1- C'est quoi concrètement ? Des séances variées avec :

- une première partie sur des astuces/cours illustrés (films, discours...)
- Une mise en pratique
- Un moment convivial ☺

2- Des objectifs ?

- Participer au débat politique et événements
- **UNIVERSITE D'AUTOMNE DE BIOETHIQUE** du 16 au 18 novembre à Marseille!!!
- Possible **partenariat** avec Sciences Po Paris
- **Concours** de rhétorique si volontaires



PÔLE DANSE

lundi de 19h à 20h30
gymnase Casalis



Solène ~
street jazz



Maëlis ~
Modern/Jazz

Présentation AEMC

Bureau Central

- **Président** : Samuel FARNEL
- **Secrétaire Générale** : Dahlia LAKTIB
- **Trésorier** : Vadim DOUCET

Pôle Coordination

- **VP Général** : Adil TAGRI
- **VP Event** : Calixte DUBOIS-AGANIAN
- **VP Communication** : Aurore LINI



@bde.aemc



@Vie Associative Médecine UPEC

Pôle Partenariats

- **Vice-Présidents** : Matéo BELLANGER, Ethan BINISTI et Nathan HUYNH VAN LOC
 - > Part' avec *O'tacos, En voiture Simone, Le Paris...*
 - > Part' avec les Assurances : MACSF, la Médicale, GPM...
 - > Part' pour les outils pédagogiques : Stéthoscopes, Collèges...

Pôle Développement Durable

- **Vice-Présidente** : Dina SERRAI

- **Chargée de Mission** : Marina VERZIER

-> Sensibilisation et Initiatives au local : Vinted de l'AEMC, Nuit des néons, Maraudes, Cendriers-Sondages, Clean Walk...



@vinted.aemc, @dd.aemc

Pôle Santé Globale et Solidarité

- **Vice-Présidentes** : Ella-Carla GARCIA, Léane LESBATS, Juliette THIMONIER, Jeanne VIEILLARD, Marie-Lee AGASSE

-> Nombreux Projets : Hôpital des Nounours, Don du Sang, Tombola pour le Téléthon, Sidaction, Octobre Rose...



@solidarite.aemc



@Santé Globale et Solidarité Cristolienne

Pôle Echanges

- **Vice-Présidentes** : Noëlie MONTAGNE et Clémentine CHEZE
- > Inter-CHU, Echanges entre Etudiants à l'étranger



@echange.aemc



Pôle Design

- **Vice-Présidentes** : Aïcha HOBAYA et Prune CHARTIER

-> Design des Logos, banderoles, affiches de chaque évènement et élaboration de la charte graphique de l'association

Pôle Presse

- **Vice-Président** : Théo COLLIGNON
- **Chargée de Missions** : Inès SAINT-CHARLES

-> Ecriture du LIC (l'Instant Cristolien), Guide du P2 et création du Yearbook

Pôle Angel

- **Chargées de Missions** : Chloé MALONGA et Raphaëlle MARCIN

-> Accompagnement moral des étudiants lors des évènements de l'association et en dehors



@raphaellemarcin



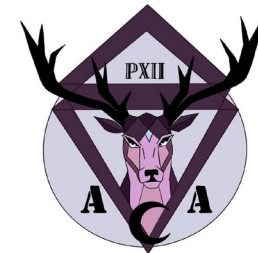
@chlo.tjml

Représentants Associatifs

- **Administratrices ANEMF** : Stéphanie LAI et Dahlia LAKTIB
- **ACA** : Nathanaël ATTALI



@repréz.aemc



@aca_creteil

TUTORAT SANTÉ PARIS XII



Réunion conseil de gestion 20/10/2023

Situation du tutorat :



- Bureau de 16 fantastiques personnes !
 - 1107 adhérents.
 - 204 tuteurs dont 35 en filières MOPK.
- Aider les étudiants de L1, L2, L3 à valider leur année, les accompagner.

Services proposés :



- Retranscrits de cours synthétiques.
- Entraînements hebdomadaires en situation d'examen.
- Enseignements dirigés.
- Pôle bien-être et OREO.
- Possibilité d'adaptation de nos supports.
- Préparation aux épreuves de second groupe.

Actualités :

- Agrément ministériel obtenu pour le mandat 2022-2023.
- Prix du coup de coeur du jury lors du WET 2023 pour le projet adaptation.
- Lancement d'une enquête bien-être des tuteurs.
- Finalisation d'une enquête REES avec l'ANEMF.



Projets de l'année :



- Pulls
 - Site internet
 - Retranscrits papier
 - charte adaptation
 - Partiel blanc : début décembre et fin mars
 - Inscription aux Journée d'Immersion en Santé (J.I.S.) : début février
 - Oraux Blanc : mi-juin
 - Retour dans les lycées : tout au long de l'année, lancement dès la semaine prochaine
- Tout en réussissant avec brio notre année de DFGSM3 (avec + de 12 en infectiologie minimum)

Bilan prévisionnel :



- Pulls : 8 418,28 €
- Site : 2400e mise en place et 600e de fonctionnement annuel ; maintenance ?
- Congrès 1556, 3 pour l'instant prévision d'environ 3 000e
- Salon étudiant actuellement 3885,16 prévision 5000e
- Retranscrits papier → partenariat inter-tutorats d'IDF/flexi santé? l'Ans dernier
24 532,39 de dépense pour 9350,90 de recette plus de 30 000 de prévision
cette année (inflation)
- Gouter pour le bien être prévision 700e total
- Charte adaptation

Nous contacter



 Mail : tutoratparis12@gmail.com

 Cristolink : rubrique associations étudiantes

 Instagram : [tutoratparis12](https://www.instagram.com/tutoratparis12)

 Facebook : [Tutorat Santé Paris 12](https://www.facebook.com/TutoratSantéParis12)

 Local : modulaire

AP: Activités pédagogiques

AP I: Innovation pédagogique

~~AP II: Activités d'encadrement d'étudiants~~

AP III: Responsabilités de structures ou missions pédagogique

AE: Animation, encadrement ou valorisation de la recherche

AE I: Activité de direction de structures

AE II: Activité de l'exploitation de la gestion d'un équipement scientifique

AE III: Activité d'animation de projet scientifique

AE IV: Activité de valorisation

AA: Autres activités ou activités mixtes

AA I: Responsabilité d'une structure ou au sein d'une structure

AA II: Activités de communication, de diffusion des résultats

AA III: Missions scientifique et technique

AA IV: Mission d'expertise

AA V: Engagement des élus dans les instances centrales de l'université

RNA

Arrêté du 31/07/2009

UPEC
Connaissance - Action

UNIVERSITÉ
PARIS-EST CRÉTEIL
VAL DE MARNE

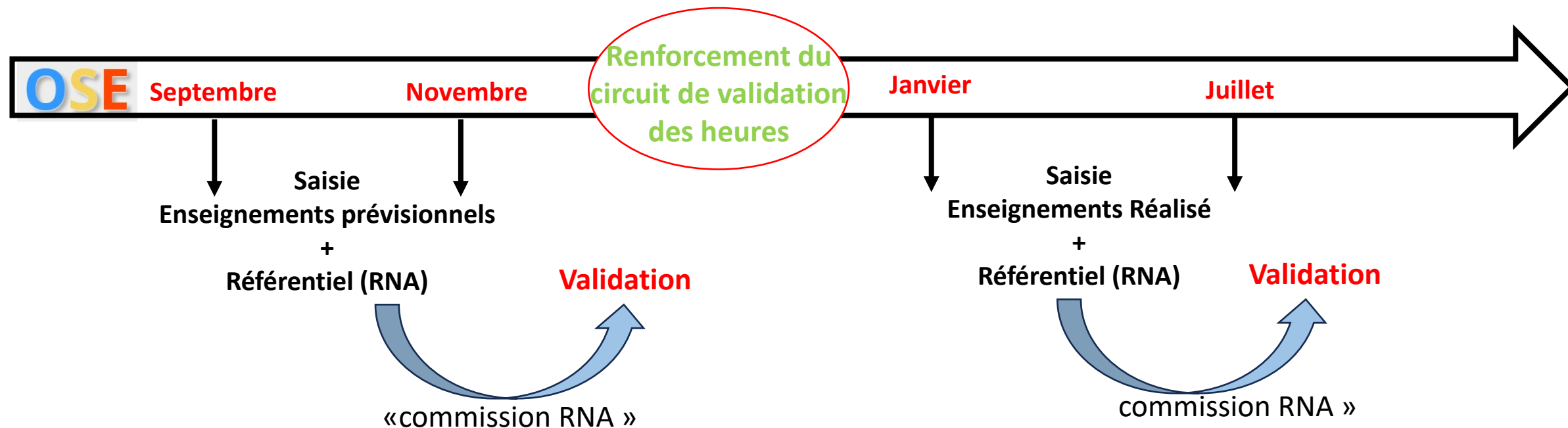
Conseil d'administrations
Règles/fourchette par activités

Vote par composante
En fonction de ses ressources

UPEC
Connaissance - Action

UNIVERSITÉ
PARIS-EST CRÉTEIL
VAL DE MARNE

Chronologie/Procédure



M^mAurélie Sitter Responsable

Pr Françoise Botterel Vice Doyenne (PU/PH)

Pr Carole Henique (PU)

Dr Allan THIOLAT (MCU)

+1 PU

+ 1 MCU

+ 1 MCU/PHU

Recherches volontaires

Référentiel national d'équivalences horaires RNA

AP : Activités pédagogiques					
Code catégorie	Activités à prendre en compte	Heures effectives	H éq. TD	Description détaillée (voir la fiche d'activité associée)	
AP I : Innovation pédagogique					
AP I	AP I.1	Élaboration et mise en ligne de module d'enseignement ou de formation, sans tâches directes liées à l'assistance et l'évaluation des étudiants	63 h à 88 h	15 h à 21 h éq.TD pour 3 ECTS	-Cours interactif (présentiel allégé) : <i>Enseignement principal en présentiel + certains TD intégralement en autoformation (travail individuel ou collaboratif assisté par un tutorat à distance).</i>
	AP I.2	Responsabilité d'un module de formation ouverte à distance ou autre forme d'enseignement non présentiel impliquant assistance directe et évaluation des étudiants	63 h à 87 h	15 h à 20 h éq.TD	solution limitée dans le temps 5 ans max non cumulable et <à 10h éq TD
	AP I.3	Conception et développement d'enseignements nouveaux ou de pratiques pédagogiques innovantes	21 h à 84 h	5 h à 20 h éq.TD (3 ECTS)	
AP II : Activités d'encadrement d'étudiants en formation initiales, continue, dans le cadre de l'apprentissage et de la VAE					
AP II	AP II.1	Enseignant référent (tutorat compris)	50 h	12 h éq.TD	par groupe de TD en 1 ^{ère} année de licence et/ou de DUT - bloquer 1 fois par an
	AP II.3	Visites pédagogiques avec étudiants	4 h	1 h éq.TD	Par demi-journée, doublé en week-end à partir du samedi 14h00 et jusqu'au lundi 8h00
	AP II.4	Participation à des activités d'orientation active et d'insertion professionnelle	25 h	6 h	Par tranche de 200 dossiers

Actuellement ne concerne pas la fac de santé

Référentiel national d'équivalences horaires RNA

AP : Activités pédagogiques						
Code catégorie	Activités à prendre en compte	Heures effectives	H éq. TD	Description détaillée (voir la fiche d'activité associée)		
AP II.2/API I.5 et AP II.6	<p>Heures modules stages/projets (Stages, apprentissage, projets tutorés) : activités précédemment en APII.2, APII.5 et APII.6 → ces activités restent du RNA mais doivent maintenant être saisies dans le module « heures modules stages/projets » : 1h suivi (ou accompagnement)=1HETD</p>	Création d'un type « Suivi » dans OSE avec 1h suivi (ou accompagnement) = 1h EQTD				
		<ul style="list-style-type: none"> - Fixation d'un montant maximum par étudiant : <ul style="list-style-type: none"> ▪ 8 heures /alternant (présence réunion, suivi, visite en entreprise, mémoire et soutenance...) ▪ Elève ingénieur : 2 heures en 1^{ère} année, 4 heures en 2^{ème} année et 6 heures en 3^{ème} année ▪ 4 heures / Stagiaire* (suivi, visite en entreprise, mémoire et soutenance...) ▪ 4 heures / mémoire de recherche hors alternant et stagiaire ▪ 2 heures / par suivi de projet 				
		*24 stagiaires maximum votés en CFVU (maximum national)				
		- Validation du référentiel pédagogique propre à chaque composante en CFVU avec les MCC (OSE-Module horaire-référentiel)				
AP II.7	VAE: Accompagnement individualisé et participation aux jurys	4 h	1 h éq.TD	Par candidat Jury (Lecture mémoire, participation, validation).		
		4 h à 12 h	1 h à 3 h éq.TD	Accompagnement à la validation des acquis		
		4 h	1 h éq.TD	Avis sur un dossier de recevabilité		
		12,5 h à 29 h	3 h à 7 h éq.TD	VAE entreprise : par dossier		
				VAP : procédure sans indemnisation		
AP III : Responsabilités de structures ou missions pédagogiques						
AP III	AP III.1	Coordination d'intervenants extérieurs			Forfait selon le cas.	
	AP III.2	Le Responsable d'équipe pédagogique	2 h à 270 h	12h éq TD	projet en cours	
	AP III.3	Le Responsable de département hors IUT	50 h à 403 h	64h éq TD	pour informatique en RIPEC enseignants du 2	ent IUT et chefs de département adjoints : 2 pour les EC en IUT ou en PCA pour les il à venir pour directeurs de site...
	AP III.3	Le Responsable de diplôme	50 h à 167 h	30h éq TD	non cumulable	

Référentiel national d'équivalences horaires RNA

AP : Activités pédagogiques				
Code catégorie	Activités à prendre en compte	Heures effectives	H éq. TD	Description détaillée (voir la fiche d'activité associée)
AP III.3	Le responsable de filières, spécialités, parcours.	50 h à 126 h	12h éq TD	non cumulable
AP III.3	Le responsable de coordination des stages (dont 2 nd degré)	50 h à 168 h	12h éq TD	
AP III.4	Directeur des études	50 h à 168 h	40h éq TD	maximum par personne – A plafonner techniquement dans OSE à 80 HETD
AP III.5	Responsabilité d'un équipement pédagogique (plate-forme de TP du champ disciplinaire)	50 h à 126 h	20h éq TD	ne concerne pas la fac de santé
AP III.5 BIS	Coordination d'enseignements transversaux lourds	42 h à 126 h	10 h à 30 h éq.TD	
AP III.6	Responsabilité de la mobilité internationale	42 h à 270 h	30h éq TD	
AP III.7	Pilotage de projets pédagogiques internationaux	21 h à 126 h	30h éq TD	selon la complexité du projet et le nombre d'étudiants (voir fiche d'activité) Grands projets internationaux
AP III.8	Mission partenariales, relations avec l'environnement, actions de promotion des formations Responsabilité industriels (relations entreprise, taxe d'apprentissage...)	4 h	1h éq TD	Par demi-journée. Doublé en week-end à partir du samedi 14h00 et jusqu'au lundi 8h00 Exemple JPO
APIII.9	Responsable de bureau d'aide à l'insertion professionnelle			Forfait selon le cas
AP III.10	Responsabilité d'une mission pédagogique particulière validée par le CA			Forfait selon la nature de la mission définie et validée par le conseil d'administration.

Référentiel national d'équivalences horaires RNA

AE : Animation, encadrement ou valorisation de la recherche					
Code catégorie	Activités à prendre en compte	Heures effectives	H éq. TD	Description détaillée (voir la fiche d'activité associée)	
AE I : Activité de direction de structures					
AE I	AE I.1	Direction d'une unité de recherche contractualisée ou reconnue par le conseil scientifique	84 h à 270 h	20 h à 64 h éq. TD	Sur proposition du directeur de composante après proposition de la commission d'évaluation - bascule en RIPEC 2
	AE I.2	Direction d'une école doctorale	168 h à 403 h	40 h à 96 h éq. TD	Sur proposition du directeur de composante après proposition de la commission d'évaluation - bascule en RIPEC 2
AE II : Activité de l'exploitation ou de la gestion d'un équipement scientifique					
AE II	AE II.1	Responsabilité d'une plate-forme technologique ou d'un grand équipement	42 h à 84 h	10 h à 40 h éq. TD	Sur proposition du directeur de composante après proposition de la commission d'évaluation - sur proposition CR
AE III : Activité d'animation de projet scientifique					
AE III	AE III.1	Pilotage scientifique de projets de recherche en réseau (Projets européens et ANR.) ;	42 h à 270 h	20 h à 64 éq. TD	<p>Sur proposition de la commission d'évaluation validée par le directeur de composante</p> <p>Grand projet internationaux ERC/H20/20</p>
AE IV : Activité de valorisation					
AE IV	AE IV.1	<p>organisation de manifestations.</p> <p>Mission de développement de la valorisation tel que brevets, expertises, consultations, dépôt de brevets,</p>	63 h à 168 h	<p>40h éq TD</p> <p>20h éq TD</p>	non cumulable

Référentiel national d'équivalences horaires RNA

AA : Autres activités ou activités mixtes				
Code catégorie	Activités à prendre en compte	Heures effectives	H éq. TD	Description détaillée (voir la fiche d'activité associée)
AA I : Responsabilité d'une structure ou au sein d'une structure				
AA I.1	Président et Directeur d'établissement-		-	Selon la réglementation (article 7 du décret du 6 juin 1984)
AA I.2	Vice-président thématique et vice-président délégué	537 h	128 h éq. TD	Pour information : Vice-président de conseil - décharge selon la réglementation (article 7 du décret du 6 juin 1984) - Bascule en RIPEC C2
AA I.3	Directeur de composante, directeur d'IUT, directeur d'Institut, directeur d'École-			Selon la réglementation : décharge (article 7 du décret du 6 juin 1984) Bascule en RIPEC C2
AA I.4	Chargé de mission (en composante ou en central)	50 h à 403 h	12 à 96 h éq. TD	Compensation des composantes à hauteur de 64 HETD pour les chargés de mission en central. Sur lettre de mission et rapport. Bascule en RIPEC C2
AA I.4	Chargé de mission en composante	50 h à 268 h	12 à 64 h éq. TD	Nécessite une lettre de mission
AA I.5	Directeur adjoint ou assesseur-	50 h à 403 h	12 à 96 h éq. TD	Bascule en RIPEC C2
AA I.5	Directeur adjoint composante	50 h à 403 h	12 à 96 h éq. TD	96h éq TD
AA I.6	Direction de services communs et généraux	50 h à 403 h	12 à 96 h éq. TD	96h éq TD
AA I.7	Présidence de commission disciplinaire-	84 h à 403 h	20 à 96 h éq. TD	Bascule en RIPEC C2
AA II : Activités de communication, de diffusion des résultats de la recherche ou de culture scientifique et technique et d'échanges sciences et société				
AA II	AA II.1	Responsabilité de média de diffusion de la recherche	42h à 168 h	10h éq TD
	AA II.2	Animation du dialogue science-société		15h éq TD Différent SAPS : 15 HETD
AA III : Missions d'information scientifique et technique, de conservation et d'enrichissement des collections et archives confiées aux établissements ou activités documentaires				
AA III	AA III.1	Responsabilité scientifique de collections ou de fonds de l'établissement	42h à 168 h	10h éq TD

Référentiel national d'équivalences horaires RNA

AA : Autres activités ou activités mixtes					
Code catégorie	Activités à prendre en compte	Heures effectives	H éq. TD	Description détaillée (voir la fiche d'activité associée)	
AA III.2	Responsabilité scientifique d'exposition	42h à 168 h	10 à 40 h éq. TD	ne concerne pas la fac de santé	
AA IV : Mission d'expertise					
AA IV	AA IV.1	Responsabilité de l'autoévaluation de l'établissement	42h à 168 h	10 à 40 h éq. TD	
	AA IV.2	Autres expertises pour le compte de l'établissement			(Assistant de prévention, voir la fiche d'activité) Forfait selon le cas - Assistant prévention : 15 HETD
AA V : Engagement des élus dans les instances centrales de l'Université					
AA V	AA V.1*	CA, CR, CFVU, CAC, CA restreint, CR restreinte, CAC restreint, commission d'évaluation (CR, CAC), GT ERASME, GT AURORA	42 heures maximum	1 heure éq.TD de présence effective par conseil dans la limite globale de 10 heures	
	AA V.2*	Commission disciplinaire du CAC		2 heures éq.TD de présence effective par conseil dans la limite globale de 20 heures par an	

* Pour ces activités chaque élu indiquera en fin d'exercice sa présence effective aux conseils pour moduler les heures inscrites dans les états prévisionnels

***AE III.1 : Pilotage scientifique de projets de recherche en réseau (Projets européens et ANR..) : sur proposition de la CR**

Responsabilité de plateforme : 10 HETD à 40 HETD

Pilotage de projets scientifiques :

ANR JC : jusqu'à 96 HETD

Portage de WP européen : 20 HETD

ERC : 64 HETD l'année de préparation et dépôt [avec soutien du laboratoire et de la direction de l'UFR] et **128 H T chaque année du projet**

Projets européens multipartenaires : 40 H à 64 HTD l'année de préparation et dépôt [avec soutien du laboratoire et de la direction de l'UFR] et jusqu'à **96 HTD** chaque année du "Portage" de candidature de l'établissement à un PIA : 40 HTD

ERC = 128 HETD par année du projet et ANR JC (96 HETD) + projets européens multipartenaires (année projet : 96 HETD): A demander en modulation de service quand le volume 1/3 de service statutaire soit au-delà de la 65^{ème} heure.

Prospective Hospitalo-Universitaire et Révision des effectifs 2024

PU-PH - 2024

ANESTHESIE REANIMATION

CHIRURGIE DIGESTIVE

HEPATO GASTRO ENTEROLOGIE

IMAGERIE MEDICALE

MCU-PH - 2024

HEPATO GASTRO ENTEROLOGIE

MEDECINE INTERNE

NEUROCHIRURIE

PNEUMOLOGIE

PHU - 2024

IMAGERIE MEDICALE

MEDECINE INTENSIVE REANIMATION

PHYSIOLOGIE

RHUMATOLOGIE

Créations ou repyramidage de postes

1) Disciplines en tension

2) Réforme des études médicales

3) Parité

PU-PH - 2024

PSYCHIATRIE – Discipline en tension

PU-MG - 2024

MEDECINE GENERALE – discipline en tension

- **Fléchées**
- **Règle de la parité**
- **Prérequis CNU exigé par le MESR**

Mise en perspective

- Nouvelle équipe MESR/Santé
- Procédure ou nouvelle règle
- Contrainte démographique 2025.
- Opportunité dans un cadre imposé

Election du doyen

Calendrier

	DATE	DÉLAI
Convocation aux membres du conseil pour le vote	Mardi 21 novembre 2023	Au moins 15 jours avant la date de l'élection
Dépôt des candidatures	Mercredi 29 novembre 2023	5 jours francs
Vote : jeudi 7 décembre 2023		
Dépouillement	Jeudi 7 décembre 2023	Jour du scrutin

Modalité 1

Mandat : 5 ans - renouvelable : 1 fois

Public : Tous les enseignants-chercheurs, les enseignants ou les chercheurs en fonction à la Faculté de Santé de Créteil membres ou non du Conseil.

Quand : Le dépôt des candidatures doit se faire au plus tard 5 jours francs avant l'élection et remis au responsable administratif.

Comment : sur papier libre, et doit être adressé par lettre recommandée, ou déposé auprès du responsable administratif avec accusé réception.

Qui vote : les membres du Conseil

Jour de l'élection : séance présidée par le directeur de la faculté en exercice s'il n'est pas candidat. Si celui-ci est candidat ou en cas d'empêchement, la séance est présidée par le membre du conseil le plus âgé

Modalité 2 : Scrutin à bulletin secret

Ouverture de séance	Quorum 2/3 des membres en exercice	27/40
1 ^{er} tour	majorité absolue des membres en exercice	20+1/40
2 ^{ème} tour	majorité relative des membres présents et représentés	Le plus grand nombre voix